

EXPERTISE COMPTABLE AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES GESTION SOCIALE JURIDIQUE FORMATION



La Roche-sur-Yon Les Sables d'Olonne

SA MAISON CLIO BLUE

Lieu dit La Tignonnière

85430 AUBIGNY - LES CLOUZEAUX

Comptes annuels au 30/09/2023 Période du 01/10/2022 au 30/09/2023



Sommaire

Rapport de l'ex	xpert-comptable	1	
Etats financier	rs .	2	
Compte rés	sultat variation	3	
Bilan		4	
Bilan Passif	f	5	
Annexe		6	
Dossier de ges	tion	23	3
Soldes Inte	rmédiaires de Gestion	24	4
Du résultat	à la trésorerie	2!	5
Etats complén	nentaires	20	6
Détail du C	compte de Résultat	2	7
Détail du b	ilan actif	29	9
Détail du b	ilan passif	30	0
Documents fis	caux	3.	1
Intégration fis	cale - Résultat d'ensemble	58	8





Rapport de l'expert-comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SA MAISON CLIO BLUE relatifs à la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 69 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan Chiffres d'affaires	4 700 035 517 559
Résultat net comptable	1 455

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Les Sables d'Olonne Le 11/12/2023

Courtin Claire

Expert-comptable





Etats financiers



	Compte de Résultat 30/09/2023			30/09/2022		Variations	%
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.		
NO	Ventes de marchandises Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)	517 559	100,00	456 305	100,00	61 254	13,42
JITS ATI(Montant net du chiffre d'affaires	517 559	100,00	456 305	100,00	61 254	13,42
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur prov. et amort., transfert de chges Autres produits	847	0,16	849	0,19	(2)	-0,23
	Total des produits d'exploitation	518 406	100,16	457 154	100,19	61 252	13,40
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approv. Variation de stock Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov. Autres charges	132 544 7 904 303 597 120 551 5 603 9	25,61 1,53 58,66 23,29	114 775 4 314 241 191 96 279 1 450 4	25,15 0,95 52,86 21,10 0,32	17 769 3 590 62 405 24 273 4 153 5	15,48 83,21 25,87 25,21 286,38 141,42
	Total des charges d'exploitation	570 207	110,17	458 013	100,37	112 194	24,50
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(51 801)	-10,01	(859)	-0,19	(50 942)	N/S
PRODUITS Opéra. FINANCIERS comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré De participations D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo. Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur prov. et dépr. et transfert de chges Différences positives de change Produits nets sur cessions de val. mob. de plac.	47 151	9,11	21 204	4,65	25 947	122,37
	Total des produits financiers	47 151	9,11	21 204	4,65	25 947	122,37
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov. Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Chges nettes sur cessions de val. mob. de plac.	100 000 35 895	19,32 6,94	15 848	3,47	100 000 20 047	126,50
	Total des charges financières	135 895	26,26	15 848	3,47	120 047	757,49
	RESULTAT FINANCIER	(88 744)	-17,15	5 356	1,17	(94 100)	N/S
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(140 545)	-27,16	4 497	0,99	(145 042)	N/S
	Total des produits exceptionnels Total des charges exceptionnelles	160 000 18 000	30,91 3,48			160 000 18 000	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	142 000	27,44			142 000	
	Participation des salariés Impôts sur les bénéfices						
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	725 557 724 102	140,19 139,91	478 358 473 861	104,83 103,85	247 199 250 241	51,68 52,81
	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 455	0,28	4 497	0,99	(3 042)	-67,65



Bilan Actif

			30/09/2023		30/09/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de développement Concessions brevets droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes	167 982	165 384	2 598	4 048
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques, mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	19 800	4 153	15 648	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	3 815 017 1 655 647	850 000	2 965 017 1 655 647	3 065 017 1 415 821
	TOTAL (II)	5 658 445	1 019 536	4 638 909	4 484 886
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et Acomptes versés sur commandes CREANCES (3) Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	33 071 21 382 189		33 071 21 382 189	73 566 17 644 6 645
NC	Charges constatées d'avance	6 484		6 484	6 181
ES DE	TOTAL (III)	61 125		61 125	104 036
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	5 719 571	1 019 536	4 700 035	4 588 922

- (1) dont droit au bail
- (2) dont immobilisations financières à moins d'un an
- (3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

		30/09/2023	30/09/2022
	Capital social ou individuel Primes d' émission, de fusion, d' apport Ecarts de réévaluation	3 005 774 409 426	3 005 774 409 426
Capitaux Propres	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées	1 974	1 749
Capitau	Autres réserves Report à nouveau	12 769	8 497
	Résultat de l'exercice	1 455	4 497
_	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 431 398	3 429 943
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
Autr pr			
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
Pro	Total des provisions		
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires		
(1)	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
DETTES	Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 135 931	1 050 245
DE	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	65 464 67 241	44 556 64 178
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 268 637	1 158 979
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 700 035	4 588 922
(1	Résultat de l'exercice exprimé en centimes) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 454,69 160 835	4 496,96 182 330
(2		100 033	102 330





Annexe

Faits caractéristiques

Désignation de la société : SA MAISON CLIO BLUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total du bilan est de 4 700 035 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 1 455 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/11/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

La société a bénéficié d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune pour un montant de 160 K€ inscrit en produit exceptionnel.

La société a deprécié à hauteur de 100 K€ les actions qu'elle détient de sa filiale, la SAS CLIO BLUE.





Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.





Règles et Méthodes Comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure à leur coût historique.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée de différentes manières selon le type de filiales :

- lorsque la société exploite une activité, l'évaluation a été établie sur une méthode basée sur la réévaluation du fonds de commerce.
- lorsque la société détient un patrimoine immobilier ou financier, l'évaluation est basée sur la méthode de l'actif net réévalué.

L'actif net réévalué est déterminé en ajoutant aux capitaux propres la plus-value latente sur les titres de participation et les biens immobiliers.

Aucun retraitement n'est effectué au niveau de l'impôt sur les sociétés.

Compte tenu du caractère exceptionnel de l'exercice écoulé lié à la crise sanitaire COVID-19, la valorisation retenue pour les titres de la filiale a été maintenue sur la base des précédents comptes annuels.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucune provision n'est comptabilisée mais les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Aucun engagement n'a été valorisé en matières de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées. Le montant des engagements de l'entreprise en matières d'indemnités de départ à la retraite est calculé suivant la méthode rétroscpective en tenant compte des dispositions de la convention collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise et d'une actualisation financière.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2.5 %

Taux de croissance des salaires : 2 %Age de départ à la retraite : 67 ans

- Taux de rotation du personnel : turn-over moyen- Table de taux de mortalité : table INSEE 2021





Immobilisations

		Valeurs		Mouvements	de l'exercice	9	Valeurs
		brutes début		ntations	Dimin	utions	brutes au
		d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	30/09/2023
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement Autres	167 982					167 982
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	167 982					167 982
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenct aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			19 800			19 800
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			19 800			19 800
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	5 230 838		239 826			5 470 664
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 230 838		239 826			5 470 664
	TOTAL	5 398 819		259 626			5 658 445





Amortissements

		Amortissements début	Mouvements de l'exercice		Amortissements au
		d'exercice	Dotations	Diminutions	30/09/2023
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement Autres	163 934	1 450		165 384
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	163 934	1 450		165 384
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers		4 153		4 153
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 153		4 153
	TOTAL	163 934	5 603		169 536

1017		103	934	5 603			169 536
	Ventilatio	n des mouve	ments affecta	nt la provisior	n pour amort	issements dér	ogatoires
		Dotations		Reprises			Mouvement n des amortisse-
	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	ment à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instalgénérales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							





Frais d'établissement

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	2 598	20,00
TOTAL	2 598	

Frais de recherche

	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers				
TOTAL				
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				
Dont inscrit au compte 203 du bilan				

Fonds commercial

	30/09/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		





Filiales et participations

	1 IIIales e	t particip	ations			
	30/09/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue	Valeur comptable de	
	30/07/2020		and the state of	(en pourcentage)	Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SAS CLIO BLUE		531 960	878 820	96,70	3 815 017	2 965 017
2. Participations (10 à 50 %)						
2. Tal tic ipations (10 a 30 %)						
		Prêts et avances	Montant des cautions et avals	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier	Dividendes
1. Filiales (Plus de 50 %)		consentis	donnés		exercice clos	encaissés
SAS CLIO BLUE		1 621 509		2 713 548	(107 654)	
2. Participations (10 à 50 %)						
		Filialos pe	on reprises en	Λ Dorti	cipations non r	conrises on A
B. Renseignements globaux		françaises			ançaises	étrangères
Capital		ii ançaises	, ctrang	110	211901303	ott ungel es
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						
•				-	- I	





Provisions

	ISIONS	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	PROVISIONS REGLEMENTEES Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Pour gros entretien et grandes révisions Pour chg. sociales et fiscales sur congés à payer Autres PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	- incorporelles - corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres PROVISIONS POUR DEPRECIATION	750 000 750 000	100 000		850 000 850 000
	TOTAL GENERAL	750 000	100 000		850 000
- d'exploitation Dont dotations - financières 100 000 et reprises - exceptionnelles					
	s mis en équivalence : montant de la dépréciation à egles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.	la clôture de l'exercice	e calculée selon		



\sim	,					
('t	rdar	nces	Δt	110	1 +	Δ C
v	Cai	いしてい	-L	\mathbf{D}	<i>.</i> L L	

01 00	moos of portes	30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières	1 655 647		1 655 647
S	Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances représentatives des titres prêtés	33 071	33 071	
CREANCES	Personnel et comptes rattachés	11 614	11 614	
CRE	Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes versements assimilés	9 768	9 768	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	6 484	6 484	
	TOTAL DES CREANCES	1 716 583	60 936	1 655 647
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			_
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	1		

		30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1) Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1) Emprunts et dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés (2) Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance	1 133 083 65 464 18 345 31 921 13 618 3 356 2 849	25 281 65 464 18 345 31 921 13 618 3 356 2 849	1 107 802	
	TOTAL DES DETTES	1 268 637	160 835	1 107 802	
(1) (1)	·				



(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

1 336



Produits à recevoir

	30/09/2023	30/09/2022	Variations
Créances rattachées à des participations	34 138	17 121	17 017
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	33 071	73 566	(40 495)
Autres créances			
TOTAL	67 209	90 687	(23 478)





Composition du capital social

		Nombre	Val. Nominale	Montant
PARTS SOCIALES	Titres composants le capital social au début de l'exercice Titres émis pendant l'exercice	3 824 396	0,79	3 005 774
_	Titres remboursés pendant l'exercice			
ACTIONS	Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 824 396	0,79	3 005 774





Charges à payer

	30/09/2023	30/09/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	26 794	12 979
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 486	15 043
Dettes fiscales et sociales	27 451	23 925
Dettes fournisseurs d'immobilisation		
Autres dettes		
TOTAL	74 731	51 947





Notes sur le compte de résultat

Chiffres d'affaires

La ventilation du chiffres d'affaires par activité n'est pas détaillée car la divulgation de cette information stratégique entraînerait un préjudice grave pour l'entreprise.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires de certification des comptes : 4 110 euros

Honoraires des autres services : 0 euros

Parties liées

Montant compris dans les charges financières : 34 382 euros

Montant compris dans les produits financiers : 47 367 euros

Impôts sur les bénéfices : intégrations fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2011 la société SAS MAISON CLIO BLUE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MAISON CLIO BLUE.

Depuis le 01/10/2011, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre à la clôture de l'exercice est composé par :

- SAS MAISON CLIO BLUE
- SAS CLIO BLUE

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières de groupe.





Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'Exploitation Charges et Produits Financiers	6 484	
Charges et Produits Exceptionnels TOTAL	6 484	
TOTAL	0 404	





Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	30/09/2023	30/09/2022
Produits financiers de participation Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif im Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement Différences positives de change	47 151	21 204
Total des produits financiers	47 151	21 204
Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement Différences négatives de change	100 000 35 895	15 848
Total des charges financières	135 895	15 848
Résultat financier	(88 744)	5 356





Autres informations

Engagements financiers

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
	Tillanciers doffiles	Tilialiciei s i eçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
English day and dish ball		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Evaluation de la dette actuarielle en matière d'engagements de retraite	17 720	
	17 720	
Autres engagements		
Cf. état Engagements financiers - Autres engagements	1 170 000	595 000
	1 170 000	595 000
Total des engagements financiers (1)	1 187 720	595 000
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		





Détail - Autres engagements

Engagements financiers - Autres engagements	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Clause de retour à meilleure fortune abandon créance par GPM	160 000	
en 2023		
Clause de retour à meilleure fortune abandon créance à		90 000
Clio Blue en 2016		
Clause de retour à meilleure fortune abandon créance à		125 000
Clio blue en 2017		
Clause de retour à meilleure fortune abandon créance à		380 000
Clio blue en 2018		
Clause de retour à meilleur fortune abandon créance		
par GPM en 2016	240 000	
Clause de retour à meilleur fortune abandon créance		
par GPM en 2017	260 000	
Clause de retour à meilleur fortune abandon créeances		
par GPM en 2018	460 000	
Clause de retour à meilleur fortune abandon créance		
par GPM 2019	50 000	
Totalis	sation 1 170 000	595 000





Dossier de gestion





Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	517 559	100,00	456 305	100,00	61 254	13,42
Ventes de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue + Variation production stockée + Production immobilisée	517 559	100,00	456 305	100,00	61 254	13,42
PRODUCTION DE L'EXERCICE	517 559	100,00	456 305	100,00	61 254	13,42
Achats stockés approvisionnementVariation des stocks et approvisionnementAchats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	517 559	100,00	456 305	100,00	61 254	13,42
MARGES (Commerciale + Production)	517 559	100,00	456 305	100,00	61 254	13,42
- Achats non stockés (c) - Autres charges externes (c)	2 116 130 428	0,41 25,20	152 114 623	0,03 25,12	1 964 15 805	N/S 13,79
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	385 015	74,39	341 530	74,85	43 485	12,73
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes sur rémunérations - Autres impôts et taxes - Salaires et traitements - Charges sociales	4 196 3 708 303 597 120 551	0,81 0,72 58,66 23,29	3 474 840 241 191 96 279	0,76 0,18 52,86 21,10	722 2 868 62 405 24 273	20,78 341,40 25,87 25,21
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(47 037)	-9,09	(254)	-0,06	(46 782)	N/S
 + Reprises sur amortissements et provisions + Autres produits d'exploitation + Transfert de charges d'exploitation - Dotations aux amort., dépréciations et provisions - Autres charges de gestion courante 	847 5 603 9	0,16 1,08	849 1 450 4	0,19	(2) 4 153 5	-0,23 286,38 141,42
RESULTAT EXPLOITATION	(51 801)	-10,01	(859)	-0,19	(50 942)	N/S
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	47 151 135 895	9,11 26,26	21 204 15 848	4,65 3,47	25 947 120 047	122,37 757,49
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(140 545)	-27,16	4 497	0,99	(145 042)	N/S
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	160 000 18 000	30,91 3,48			160 000 18 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	142 000	27,44			142 000	
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 455	0,28	4 497	0,99	(3 042)	-67,65



Du résultat à la trésorerie

	30/0	9/2023
	Impact sur	la trésorerie
	Recette	Dépense
Votre résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	1 455	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)	105 603	
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions,)		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	107 057	
Votre entreprise a en plus bénéficié de :		
Financement externe		
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières		
Apports et comptes courants	144 202	
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice Subventions obtenues sur l'exercice	144 382	
Total des ressources externes de l'exercice	144 382	
Mais votre entreprise à des :		
Eléments à financer		
Dividendes		
Acquisitions d'éléments immobilisés		259 62
Prélèvements et comptes courants		58 69
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts		
Charges à répartir sur plusieurs exercices Total des besoins de financement de l'exercice		318 32
Total des besonis de infancement de l'exercice		010 02
Compte tenu de :		
La situation de trésorerie de l'exercice précédent	6 645	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :		60 23
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par		
les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Variation des stocks		
Acomptes versés		
Variation des créances clients	40 495	
Variation des autres créances		4 04
Acomptes reçus	20,000	
Variation des autres dettes	20 909	
Variation des autres dettes	60 426	
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation	00 420	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	189	





Etats complémentaires





Détail du Compte de Résultat

Total des produits d'exploitation		01/10/2022 12	01/10/2021 12	
Production vendue Biens		00/00/0000	00/00/0000	Variations %
Production vendue Services + Travaux	Total des produits d'exploitation	518 406 100,16	457 154 100,19	61 252 13,40
Production vendue Services FRANCE	Ventes de marchandises			
Production vendue Services FRANCE 517 559 100.00 456 305 100.00 61 254 70600000 Prestations de services 517 559 100.00 456 305 100.00 61 254	Production vendue Biens			
Montant net du chiffre d'affaires	Production vendue Services + Travaux	517 559 100,00	456 305 100,00	61 254 13,42
Montant net du chiffre d'affaires 517 559 100.00 456 305 100.00 61 254	Production vendue Services FRANCE	517 559 100,00	456 305 100,00	61 254 13,42
Autres produits d'exploitation 847 0.16 849 0.19 (2) 75800000 Produits divers gestion couran 847 0.16 849 0.19 (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2)	70600000 Prestations de services	517 559 100,00	456 305 100,00	61 254 13,42
Total des charges d'exploitation S70 207 110.17 S800000 Produits divers gestion couran S47 0.16 S49 0.19 (2)	Montant net du chiffre d'affaires	517 559 100,00	456 305 100,00	61 254 13,42
Total des charges d'exploitation S70 207 110.17 A58 013 100.37 T12 194	Autres produits d'exploitation	847 0,16	849 0,19	(2) -0,23
Autres achats et charges externes 132 544 25,61	75800000 Produits divers gestion couran	847 0,16	849 0,19	(2) -0,23
60620000 Carburants 1 699 0.33 1 699 0.03 1 699 0.03 1 699 0.03 1 699 0.03 1 606 1 52 0.03 1 64 1 1 64 1 1 606 1 1 600 1 600	Total des charges d'exploitation	570 207 110,17	458 013 100,37	112 194 24,50
60630000 Fournitures entretien, petits équipemen 60640000 Fournitures de bureau 61552000 Entretien répar. matériel transport 62110000 Redevance gme 62120000 Prestations gpm 62260000 Honoraires 62270000 Frais d'actes et contentieux 62510000 Frais déplacts p. morineau 62510200 Frais a guermeur 62510200 Frais a, guermeur 62510500 Frais pennicer 62510500 Frais s, perrot 62510800 Frais sabir malika 62510800 Frais c, levernier 62510000 Frais c. levernier 62510000 Frais c. levernier 62570000 Réceptions 626700000 Frais c. levernier 626700000 Frais c, levernier 626700000 Frais c, levernier 62700000 Services bancaires 100.04 62700000 Services bancaires	Autres achats et charges externes	132 544 25,61	114 775 25,15	17 769 ^{15,48}
60640000 Fournitures de bureau 101 0.02 101 61552000 Entretien répar. matériel transport 1 165 0.23 2 100 0.46 (2 100) - 6211000 Redevance gme 2 100 0.46 (2 100) - 621000 62120000 Prestations gpm 8 400 1.62 6 300 1,38 2 100 9.66 6220000 1,62 6 300 1,38 2 100 9.66 6250000 1,62 6 300 1,38 2 100 9.66 6250000 1,62 6 300 1,38 2 100 9.66 6250000 9.86 (625) 6250000 6250000 9.86 (625) 6250000 6250000 9.86 (625) 6250 6250000 6250000 6250000 7.98 44 976 9.86 (625) 6250 6250000 62500000 62500000 62500000 7.98 62500000 7.90 458 0.10 1.10 1.10 1.10 1.10 1.10 1.10 1.10 1.10 1.10 1.10 1.10 1.10 1.10 1.1		1 077	152 0.03	1 699 164 ^{108,49}
62110000 Redevance gme 62120000 Prestations gpm 8 400 1.62 62260000 Honoraires 44 351 8.57 62270000 Frais d'actes et contentieux 357 0.07 62500000 Déplacements, missions, récept 62510000 Frais déplacts p. morineau 62510100 Frais a. guermeur 62510200 Frais j meunier 62510500 Frais p. nicolas 62510600 Frais s. perrot 62510800 Frais s. perrot 62510800 Frais s. perrot 62510800 Frais s. perrot 62510900 Frais c. levernier 7 893 1.53 62570000 Réceptions 62600000 Affranchissements 62700000 Services bancaires 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		310	132	
62120000 Prestations gpm 8 400 1,62 6 300 1,38 2 100 62260000 Honoraires 44 351 8,57 44 976 9,86 (625) 62270000 Frais d'actes et contentieux 357 0,07 458 0,10 (101) 62500000 Déplacements, missions, récept 70,002 70 0,02 (70) (70) 62510000 Frais déplacts p. morineau 20 328 3,93 14 387 3,15 5 941 62510200 Frais j meunier 20 328 3,93 14 387 3,15 5 941 62510500 Frais p. nicolas 18 536 3,58 18 536 18 536 18 536 18 536 18 536 18 536 18 536 5 920 1,14 18 536		1 165 0,23	0.100 0.46	
62260000 Honoraires 44 351 8,57 44 976 9,86 (625) 62270000 Frais d'actes et contentieux 357 0,07 458 0,10 (101) - 62500000 Déplacements, missions, récept 70 0,02 (70) - (70) - - (70) - (70) - - (70) - - (70) - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - -	9	8 400 1,62	2 100	2 100 33,33
62270000 Frais d'actes et contentieux 357 0.07 458 0.10 (101) - 62500000 Déplacements, missions, récept 176 0.04 (176) - 62510000 Frais déplacts p. morineau 70 0.02 (70) - 62510100 Frais a. guermeur 20 328 3,93 14 387 3,15 5 941 62510200 Frais j meunier 1 858 0,41 (1 858) - 62510500 Frais p. nicolas 18 536 3,58 18 536 62510600 Frais s. perrot 5 920 1,14 5 920 62510800 Frais sabir malika 21 337 4,12 32 521 7,13 (11 184) - 62510900 Frais c. levernier 7 893 1,53 10 116 2,22 (2 223) - 62570000 Réceptions 326 0,06 272 0,06 54 62600000 Affranchissements 234 0,05 55 0,01 178 3 62700000 Services bancaires 1 582 0,31 1 335 0,29 247		0 400	0 000	
62510000 Frais déplacts p. morineau 20 328 3,93 70 0,02 (70) - 62510100 Frais a. guermeur 20 328 3,93 14 387 3,15 5 941 62510200 Frais j meunier 1 858 0,41 (1 858) - 62510500 Frais s. p. nicolas 18 536 3,58 18 536 62510600 Frais sabir malika 21 337 4,12 32 521 7,13 (11 184) - 62510900 Frais c. levernier 7 893 1,53 10 116 2,22 (2 223) - 62570000 Réceptions 326 0,06 272 0,06 54 62600000 Affranchissements 234 0,05 55 0,01 178 3 62700000 Services bancaires 1 582 0,31 1 335 0,29 247 Impôts, taxes et versements assimilés			458 0,10	(101) -22,00
62510100 Frais a. guermeur 20 328 3.93 14 387 3.15 5 941 62510200 Frais j meunier 1 858 0.41 (1 858) - 62510500 Frais p. nicolas 18 536 3.58 18 536 62510600 Frais sabir malika 21 337 4.12 32 521 7.13 (11 184) - 62510900 Frais c. levernier 7 893 1.53 10 116 2.22 (2 223) - 62570000 Réceptions 326 0.06 272 0.06 54 62600000 Affranchissements 234 0.05 55 0.01 178 3 62700000 Services bancaires 1 582 0.31 1 335 0.29 247 Impôts, taxes et versements assimilés			170	(176) -100,0
62510200 Frais j meunier 62510500 Frais p. nicolas 62510600 Frais s. perrot 62510800 Frais sabir malika 62510900 Frais c. levernier 7 893 1.53 62570000 Réceptions 62600000 Affranchissements 62700000 Services bancaires Impôts, taxes et versements assimilés 7 904 1.53	l l	20,220, 3,93	, ,	(70) -100,0 5 941 41,29
62510500 Frais p. nicolas 18 536 3.58 62510600 Frais s. perrot 5 920 1.14 62510800 Frais sabir malika 21 337 4.12 32 521 7.13 (11 184) 62510900 Frais c. levernier 7 893 1.53 10 116 2.22 (2 223) 62570000 Réceptions 326 0.06 272 0.06 54 62600000 Affranchissements 234 0.05 55 0.01 178 3 62700000 Services bancaires 1 582 0.31 1 335 0.29 247 Impôts, taxes et versements assimilés 7 904 1,53 4 314 0,95 3 590		20 320 5775		(1 858) -100,0
62510800 Frais sabir malika 21 337 4.12 (11 184) 32 521 7.13 (11 184) (11 184) (2 223) (2 223) (2 223) (2 223) (2 223) (3 2 52) (4 314) (4 314) (4 314) (5 3 590) (5	62510500 Frais p. nicolas	18 536 ^{3,58}	. 555	
62510900 Frais c. levernier 7 893 1.53 10 116 2.22 (2 223) - 62570000 Réceptions 326 0.06 272 0.06 54 62600000 Affranchissements 234 0.05 55 0.01 178 ³ 62700000 Services bancaires 1 582 0.31 1 335 0.29 247 Impôts, taxes et versements assimilés 7 904 1,53 4 314 0,95 3 590		0 720		
62570000 Réceptions 326 0.06 272 0.06 54 62600000 Affranchissements 234 0.05 55 0.01 178 3 62700000 Services bancaires 1 582 0.31 1 335 0.29 247 Impôts, taxes et versements assimilés 7 904 1.53 4 314 0.95 3 590		21 007	02 02 .	(11 184) -34,39
62600000 Affranchissements 234 0.05 62700000 Services bancaires 55 0.01 1 335 0.29 1 78 3 247 Impôts, taxes et versements assimilés 7 904 1.53 4 314 0.95 3 590		, 0,0	10 110	(2 223) -21,96 54 19,98
62700000 Services bancaires 1 582 0.31 1 335 0.29 247 Impôts, taxes et versements assimilés 7 904 1.53 4 314 0.95 3 590	·		=:=	178 323,64
	62700000 Services bancaires			247 18,50
62120000 Tayo d'approptissago 2420 0.41 4.700 0.38 4.00	Impôts, taxes et versements assimilés	7 904 1,53	4 314 0,95	3 590 83,21
03120000 Taxe dapprentissage 2 129 0.71 [7/29 0.30] 400	63120000 Taxe d'apprentissage	2 129 0,41	1 729 0,38	400 23,15
63130000 Formation prof. (verst impôts) 2 067 0,40 1 745 0,38 322 63511000 Contribut. eco. territoriale 3 191 0,62 840 0,18 2 351 2		2 007	1 7 10	322 ^{18,43} 2 351 ^{279,88}
63511000 Contribut. eco. territoriale 3 191 0.02 840 0.00 2 351 2 63514000 Taxes sur les véhicules sociét 146 0.03 146		0 171	840 0,10	
63540000 Droits d'enregistrement 371 0.07 371		110		
	Salaires et traitements	303 597 58,66	241 191 52,86	62 405 25,87
64110000 Salaires appointements commiss 299 289 57,83 244 612 53,61 54 677	1.1		211012	54 677 22,35
64120000 Variation congés à payer 3 997 0.77 (2 434) -0.53 6 431 ² 64130000 Primes transport 544 0.11 451 0.10 93		0 ///	(2 10 1)	6 431 ^{264,19} 93 ^{20,61}
		011	101	1 204 83,77
Charges sociales du personnel 120 551 23,29 96 279 21,10 24 273	Charges sociales du personnel	120 551 23,29	96 279 21,10	24 273 25,21
64510000 Urssaf 71 381 13.79 58 164 12.75 13 217			00 101	13 217 ^{22,72}
64520000 Mutuelles 8 889 1,72 5 293 1,16 3 596		0 007	0 2 / 0	3 596 67,93
		22 000	20 / 2/	2 073 10,00 (168) -6,01
2 020	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2 020	= //0	(281) -66,62





Détail du Compte de Résultat

	01/10/2022 12	01/10/2021 12	
	30/09/2023 mois	30/09/2022 mois	Variations %
64540000 Assurance chômage	12 570 ^{2,43}	10 274 2,25 (1 248) -0,27	2 297 22,35
64590000 Charges soc./congés à payer 64591000 Charges sociales/commissions	1 758 0,34 (134) -0,03	(1 248) -0,27 (689) -0,15	3 005 240,84 555 80,54
64750000 Médecine du travail et pharmacie	525 0,10	546 0,12	(21) -3,80
Dotation aux amortissements sur immobilisations	5 603 1,08	1 450 0,32	4 153 ^{286,38}
68111000 Dot. amort. s/immobil. incorpo	1 450 0,28	1 450 0,32	
68112000 Dot. amort. s/immobil. corpore	4 153 0,80		4 153
Autres charges de gestion courante	9	4	5 141,42
65800000 Charges diverses gestion coura	9	4	5 141,42
Résultat d'exploitation	(51 801) -10,01	(859) -0,19	(50 942) N/S
Total des produits financiers	47 151 9,11	21 204 4,65	25 947 122,37
Produits financiers de participations	47 151 9,11	21 204 4,65	25 947 ^{122,37}
76150000 Intérêts des comptes courants	47 151 9,11	21 204 4,65	25 947 122,37
Total des charges financières	135 895 26,26	15 848 3,47	120 047 757,49
Dotations financières aux amort. et provisions	100 000 19,32		100 000
68662000 Dot. prov. dépréc. immob. fina	100 000 19,32		100 000
Intérêts et charges assimilées	35 895 6,94	15 848 3,47	20 047 126,50
66150000 Intérêts comptes courants	35 895 6,94	15 848 3,47	20 047 126,50
	()		17 N/C
Résultat financier	(88 744) -17,15	5 356 1,17	(94 100) N/S
Résultat courant avant impôts	(140 545) -27,16	4 497 0,99	(145 042) N/S
Total des produits exceptionnels	160 000 30,91		160 000
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	160 000 30,91		160 000
77180000 Autres produits except. de ges	160 000 30,91		160 000
Total des charges exceptionnelles	18 000 3,48		18 000
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	18 000 3,48		18 000
67180000 Autres charges except. de gest	18 000 3,48		18 000
			70 000
Résultat exceptionnel	142 000 27,44		142 000
Résultat de l'exercice	1 455 0,28	4 497 0,99	(3 042) -67,65





Détail du bilan actif

	01/10/2022 30/09/2023	01/10/2021 30/09/2022
Capital souscrit non appelé		
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	4 638 909	4 484 886
Frais d'établissement 20100000 Frais d'établissement 20130000 Frais sur augmentation capital 28010000 Amortis. frais d'établissement 28013000 Amortissement frais sur augmen	2 598 18 574 149 408 (18 574) (146 810)	4 048 18 574 149 408 (18 574) (145 360)
Autres immobilisations corporelles 21820000 Matériel de transport 28182000 Amortis. mat. de transport	15 648 19 800 (4 153)	
Autres participations 26100000 Titres de participation 29610000 Provis. dépréc. titres partici	2 965 017 3 815 017 (850 000)	3 065 017 3 815 017 (750 000)
Créances rattachées à des participations 26710000 Compte courant Clio Blue 26780000 Intérêts courus s/créances rat	1 655 647 1 621 509 34 138	1 415 821 1 398 700 17 121
TOTAL III - Actif Circulant NET	61 125	104 036
Créances clients et comptes rattachés 41810000 Clients factures à établir	33 071 33 071	73 566 73 566
Autres créances 42500000 Personnel avances et acomptes 44400000 Etat impôts sociétés 44566100 Tva ded. achats b/s 44586000 Tva s/ fourn.factures non parv	21 382 11 614 7 513 2 255	17 644 6 042 4 268 5 085 2 249
Disponibilités 51214000 CIC	189 189	6 645 6 645
Charges constatées d'avance 48600000 Charges constatées d'avance	6 484 6 484	6 181 6 181
TOTAL DU BILAN ACTIF	4 700 035	4 588 922





Détail du bilan passif

	01/10/2022 30/09/2023	01/10/2021 30/09/2022
TOTAL I - Capitaux propres	3 431 398	3 429 943
Capital Social ou individuel	3 005 774	3 005 774
10130000 Capital souscrit-appelé, versé	3 005 774	3 005 774
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	409 426	409 426
10410000 Primes d'émission	409 426	409 426
Réserve légale	1 974	1 749
10610000 Réserve légale	1 974	1 749
Autres réserves	12 769	8 497
10680000 Autres réserves	12 769	8 497
Résultat de l'exercice	1 455	4 497
TOTAL II - Autres fonds propres		
TOTAL III - Total des Provisions		
TOTAL IV - Total des dettes	1 268 637	1 158 979
Emprunts et dettes financières divers	1 135 931	1 050 245
17110000 Compte courant gpm	1 107 802	976 649
17180000 Interets courus sur dettes 45100000 Compte courant intégration Cli	25 281	12 052
45100000 Compte courant intégration Cli 45500500 C.c. d.morineau	224	4 268 221
45500600 C.c. i. gigoi	639	55 662
45501000 C.c. jmjaffrezic	472	466
45580000 Associés intérêts courus	1 513	927
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 464	44 556
40100000 Fournisseurs	44 978	29 513
40810000 Fourn.factures non parvenues	20 486	15 043
Dettes fiscales et sociales	67 241	64 178
42700000 Personnel oppositions	75	
42810000 Commissions sur ventes a payer	1 121	1 355
42820000 Dettes provis. pr congés à payer	17 149	13 152
43100000 Urssaf 43700000 Autres organismes sociaux	8 952	8 309
43733000 Caisse irpvrp	3 987 493	2 857 126
43750000 Calsse if pvrp 43750000 Retraite cadres	10 114	7 509
43780000 Autres caisses	750	791
43810000 Charges sociales sur commissio	451	585
43820000 Charges sociales s/congés à pa	7 175	5 417
44210000 Prélèvement à la source	1 801	1 619
44551000 Tva à décaisser	8 106	6 781
44587000 Tva sur facture à établir	5 512	12 261
44860000 Etat charges à payer	1 555	3 417





Documents fiscaux



N° 2065-SD

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01102022	et clos le	30092023		e simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite	pour le résultat d'en	semble de group	Si PME innov	ante Si op	tion pour le régime optio 209-O B (entreprises de tr	nnel de taxation au tonnage ansport maritime)
Adresse du service	SIE de La Roche-s				Adresse du déclarant (qu	and celle-ci est
où doit être déposée cette	Cité administrativ 10, rue du 93e-Rég				différente de l'adresse de adresse du siège social si	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration A IDENTIFICATION	-	ie-sur-Yon Cedex			principal établissement	
A IDENTIFICATION	SA MAISON					
	Lieu dit La Tig	nonniere				
Identification du	95420 AUDION	W IES CIOU	ZEATIV			
Identification du destinataire	65450 AUDIGN	Y - LES CLOU	53224283100	016	D AOTIVITÉ	
	Insp. IFU	N° dossier	N° Siret	010	B ACTIVITÉ	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas						ouligner l'activité principale):
de changement :					_	d'activité, cochez la case
RÉGIME FISCA	L DES GRO	JPFS			of vous avez enange c	ractivite, coeffez la case
			és, doivent déposer	cette déclaratio	n erdeux exemplaires. (A	article 223 A à U du CGI)
- Date d'entrée dans le g	-				``	
- Pour les sociétés filial	es, désignation, adre	sse du lieu d'imp	osition et n° d' ident	ification de la s	société mère.	
Dress d						
n° SIRET						
C RÉCAPITUL	ATION DES	ÉLÉMENT	S D'IMPOSIT	ON (cf.notic	ce)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposab		Rénéfice in			Déficit
in a second in s	au taux normal		0 au taux de 1	•	du 2058A d	ort de la ligne XO ou 372 du 2033B)
Résultat net de cession, de cor	ncession ou de sous-con	cession des brevets e	t droits de propriété indus	trielle assimilés in	nposable au taux de 10%	
2 Plus-values Plus-values à long	Plus-values à long term			s-values à long		
terme imposables au taux de 19%		s plus-values ables au taux de 19%	te	erme imposables aux taux de 0%		values exonérées t.238 quindecies
3 Abattements et exo	nérations notamm	ent en faveur d	es entreprises nou	velles ou impl	antées en zones d'entr	reprises ou zones franches
(cocher la case selon le cas). Ce Entreprises nouvelles an	_		résultats mentionnés en C Jeunes entreprises innovai	Zones	s franches urbaines oire entrepreneur	Zone de restructuration de
Entreprises nouvelles art			d'activité art.44 quaterde		oire entrepreneur octies A de développement	la défense art 44 terdecies
ទីទី Bassins urbains à dynam art.44 sexdecies	iser (BUD)	Bénéfice ou déficit ex	onéré	priori	taire art. 44 septdecies Plus-values exc	Autres dispositifs
Sociétés d'investissements im	mobiliers cotées	indiquer + ou - selor	n le cas)		relevant du taux	
4 Option pour le créd D IMPUTATIO	ONS (cf. la notice de			impôt indiqués au:	x 1 et 2 ci-dessous ne sont imp	utables que pour partie s'ils n'ont pas été
1 Au titre des revenus mobi				s pår l'entreprise (6 ce d'un certificat d		
Impôt déjà versé au Trésor (Cré	édit d'impôt) indiqué sur les c	ertificats joints au relev	é de solde d'impôt sur les soci	étés ou afférent aux p		oriale
d'Outre-Mer, un crédit d'i	mpôt représentatif de l'	impôt de cet Etat, te	rritoire ou collectivité.	· ·	rtouche au cadre VII de l'imprimé	n° 2066
	ANNUELLE SUR I	LES REVENUS	LOCATIFS (cf. no	otice)		nettes soumises tribution 2,50 %
	TEMPORAIRE DE		1 22 5			
	bution temporaire de		x de 33 % ÉPÔT DE LA DÉCL	ARATION DA	VS DAD DAVE	
						23 quinquies C-I-1 du CGI)
2- Si vous êtes la société adresse et numéro d'ide	tête de groupe et que	vous avez désign	é une autre entité du	groupe pour sou	scrire la déclaration n° 22	258-SD, indiquer le nom,
3- Si vous êtes l'entrepris Dans ce cas, veuillez indi						I-2)
	•					
H COMPTABILITÉ		L'entreprise dispe comptabilité info	ormatisée? OUI	Si oui, indica	tion du logiciel utilisé SA	AGE
ECF Désignatio du prestata						
	ur conventionné	T				
Nom, adresse, téléph	one:	ACCIODIES	SABLES D OLONNE	39 Rue Dei	nic Panin	02 51 95 07 48
- Professionnel de l'e	experuse comptabl	BP 81830	SADLES D'OLUNNE		nis Papin Les Sables d'Olonne	02 31 93 07 48
- Conseil :						
- CGA/OMGA ou vis	eur conventionné	:				
N° d'agrément				Signature et	qualité du déclarant	
A	Aubigny	, le .	10112023	-	M orineau	Président

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD

(2023)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice

SA MAISON CLIO BLUE

		30072023		
I		ES PRODUITS DES ACTIONS ET PART REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	S SOCIALES,	
1. M divi	Montant global brut des di idendes, revenus et autres	istributions correspondant aux intérêts, produits des actions et parts sociales naires et porteurs de parts	Pay ées par la société elle-même (a)	
			Pay ées par un établissement chargé du service des titres (b)	
	Montant des distributions (désigne pas le (les) bénéfic	correspondant à des rémunérations ou avantages dont ciaire(s)	t la société (c)	
	Montant des prêts, avances porteurs de parts, soit direc	(d)		
	Montant des distributions		(e)	
autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus	•		(f)	
		(g)		
	préciser par nature · les lignes e à h)		(h)	
	Montant des revenus distri abattement de 40% prévu a			
	Montant des revenus distri abattement de 40% prévu a	ibués non éligibles nu 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
7 N	Aontant das ravanus rápart			

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL Nombre de parts	Son	socié, gérant ou no	n, désigné col. 1, à ti	tre de traitements, én	e l'impôt sur les socié soluments, indemnités conctions dans la soci	, rembourse-	
- SARI - tous les associés :	sociales	Année au		N	Iontant des sommes v	ersées :		
- SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nomou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	apparte- nant à chaque as- socié en toute pro-	cours de laquelle le verse- ment a	à titre de traitements émoluments	à titre de frais d de mission et	e représentation, de déplacement	autres que ceu	professionnels x visés dans les es 5 et 6	
coparticipants	priété ou en usufruit	été effec- tué 3	et indemnités proprement dits 4	Indemnités forfaitaires 5	Rembour- sements 6	Indemnités forfaitaires 7	Rembour- sements 8	

		gnation de l'entreprise : SA MAISON sse de l'entreprise : Lieu dit La Tigno				0 A1	D UBIGNY - LES CLOUZEAU	urée de l'exercice exprimée en 1 X Durée de l'exe	nombre de mois * 12 rcice précédent * 12
		éro SIRET * 5 3 2 2 4 2	8	3	1 0 0 0 1 6				Néant *
Exercice N, clos le, 30092023									30092022
					Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	A	٩A					
	LES	Frais d'établissement *	A	AΒ	167 982	AC	165 384	2 598	4 048
	POREI	Frais de développement*	C	CX		CQ			
	INCOR	Concessions, brevets et droits similaires	A	AF		AG			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial (1)	A	AΗ		ΑI			
	BILISA	Autres immobilisations incorporelle	es	AJ		ΑK			
	IMMO	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	A	٩L		ΑM			
*	LES	Terrains	A	ΑN		AC			
LISE	POREL	Constructions	A	AΡ		ΑQ			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	A	ΑR		AS			
IMIN	SATIO	Autres immobilisations corporelles	A	ΑT	19 800	ΑÜ	4 153	15 648	
CTIF	10BIL1	Immobilisations en cours	A	٩V	1	ΑW			
A	IMN	Avances et acomptes	A	AΧ		ΑY			
-	(2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	7	CS		СТ			
	CIERES	Autres participations	(CU	3 815 017	CV	850 000	2 965 017	3 065 017
	FINANC	Créances rattachées à des participations	I	ВВ	1 655 647	ВС		1 655 647	1 415 821
	LIONS	Autres titres immobilisés	I	BD		BE			
	BILISA	Prêts	I	BF		BG			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres immobilisations financières '	* F	ЗН		BI			
TO TAL (II)) E	3J	5 658 445	BK	1 019 536	4 638 909	4 484 886
		Matières premières, approvisionnements	F	3L]	ВМ			
	*	En cours de production de biens	E	3N		ВО			
	STOCKS *	En cours de production de services	I	BP		BQ			
	$\mathbf{S}\mathbf{L}$	Produits intermédiaires et finis	F	3R		BS			
LN		Marchandises	E	ЗТ		BU			
CULA		Avances et acomptes versés sur commandes	I	BV]	BW			
ACTIF CIRCULANT	CES	Clients et comptes rattachés (3) *	I	вх	33 071	BY		33 071	73 566
TIF	CREANCES	Autres créances (3)	I	ΒZ	21 382	CA		21 382	17 644
Ψ	CR	Capital souscrit et appelé, non verse	é (СВ		CC			
-	\mathbf{c}	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	(CD		CE			
	DIVERS	Disponibilités	(CF	189	CG		189	6 645
		Charges constatées d'avance (3) *	C	СН	6 484	CI		6 484	6 181
	ion	TO TAL (II	I) (CJ	61 125	CK		61 125	104 036
Comptes	régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV	1	CW					
Com	égula	Primes de remboursement des obligations (V)	-	СМ					
	de ré	Ecarts de conversion actif * (VI	1)	CN					
	,	TO TAL GENERAL (I à V	I) (CO	5 719 571	1A	1 019 536	4 700 035	4 588 922
Renv	ois :	(1) Dont droit au bail:	1	(2) mob	Part à moins d'un an des im- ilisations financières nettes :	СР		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clau de p	use de réserve Immobili- propriété: * Stocks : Créances :								

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise SA MAISON CLIO BLUE					Néant *
					Exercice N	Exer	cice N-1
		Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 3.005.774)	DA	3 005 774		3 005 774
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	1	DB	409 426		409 426
		Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
		Réserve légale (3)		DD	1 974		1 749
Z.	3	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
HOPE		Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
CAPITALIX PROPRES		Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	12 769		8 497
ITAT		Report à nouveau]	DH			
CAP		RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)]	DI	1 455		4 497
		Subventions d'investissement]	DJ			
		Provisions réglementées *		DK			
		TO TAL (I)]	DL	3 431 398		3 429 943
onds	es	Produit des émissions de titres participatifs	I	DM			
Autres fonds	propres	Avances conditionnées]	DN			
		TO TAL (II) !	DO			
Provisions	ges	Provisions pour risques		DP			
ovisi ir ris	char	Provisions pour charges		DQ			
Pr	et	TO TAL (III	<u>)</u>	DR			
		Emprunts obligataires convertibles	_	DS			
		Autres emprunts obligataires]	DT			
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)]	DU			
5		Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 135 931		1 050 245
Į.	IES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	_ I	DW			
	DET	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	_ [DX	65 464		44 556
١	-	Dettes fiscales et sociales		DY	67 241		64 178
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés]	DΖ			
Comm	ato.	Autres dettes]	EA			
Comp régu		Produits constatés d'avance (4)	_ I	ЕВ			
		TO TAL (P	V) l	EC .	1 268 637		1 158 979
		Ecarts de conversion passif * (V	/) l	ED			
		TO TAL GENERAL (I à V	′	EE	4 700 035		4 588 922
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B			
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	-	1C			
SIC	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	_	1D			
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	\dashv	1E			
R	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	-	EG	160 835		182 330
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

Dés	signation	de l'entreprise : SA MAIS	ON	CLIO BLUE					Néant 🔲*
						Exercice N Exportations et			Exercice (N-1)
	l			France		livraisons intracommunautaires		Total	
	Ventes	de marchandises *	FA		F	В	FC		
	Product	ion vendue biens*	FD		F	E	FF		
NO		services *	FG	517 559	F	Н	FI	517 559	456 305
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffre	es d'affaires nets*	FJ	517 559	F	K	FL	517 559	456 305
PLOI	Product	tion stockée *					FM	1	
D'EX	Product	tion immobilisée *					FN	1	
UITS	Subven	tions d'exploitation					FC		
ROD	Reprise	es sur amortissements et pr	ovis	ions, transfert de charg	es	* (9)	FP		
	Autres	produits (1) (11)					FQ	847	849
				Total des prod	lui	ts d'exploitation (2) (I)	FR	518 406	457 154
	Achats	de marchandises (y compr	is dr	oits de douane) *			FS		
	Variatio	on de stock (marchandises)	*				FT		
	Achats	de matières premières et aut	res a	pprovisionnements (y c	on	npris droits de douane) *	FU		
7	Variatio	on de stock (matières prem	ères	et approvisionnement	s)*		FV	,	
IOI	Autres	achats et charges externes	(3) (5 bis) *			FW	132 544	114 775
ITA	Impôts,	, taxes et versements assim	ilés [:]	k			FX	7 904	4 314
PLO	Salaires	et traitements *					FY	303 597	241 191
'EX	Charges	s sociales (10)					FZ		96 279
CHARGES D'EXPLOITATION	N	(- do	tations aux amortissen	nts *	GA		1 450	
RG	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {		tations aux provisions		GB			
CH	DOTATIONS XPLOITATIO	Sur actif circulant: dota		-		GC	,		
	DC D'EXI	Pour risques et charges :		-			GD		
		charges (12)	uoti	ations day provisions			GE		4
•	Tractos	charges (12)		Total des char	ges	d'exploitation (4) (II)	GF	,	458 013
1 - 1	RESULT	TAT D'EXPLOITATION	(I-III)		9	(t) (<u></u>	GG	270 207	(859)
		e attribué ou perte transfér	. ,			(III)	GH	(21 001)	(839)
opérations en commun		apportée ou bénéfice transf		•		(IV)	GI		
0 9						(11)	GJ	47 151	21 204
		s financiers de participatio				.L.11:_2 (E)	GK		21 204
SS SS		s des autres valeurs mobili			ımc	odinse (5)	GL		
PRODUITS FINANCIERS		intérêts et produits assimil					1		
ROI	_	es sur provisions et transfe	ts d	e charges			GM		
E		nces positives de change		-1:11:			GN		
	Produit	s nets sur cessions de valer	irs n	_			GC		
	D	· · ·			es	produits financiers (V)	1	17 101	21 204
ES RES		ons financières aux amortiss	eme	nts et provisions *			GQ		
ARG		et charges assimilées (6)				GR	33 073	15 848	
CHARGES FINANCIERES		nces négatives de change				GS			
H	Charges	s nettes sur cessions de val	eurs				GT		
			_	Total des	s cł	narges financières (VI)	1	100 070	15 848
		TAT FINANCIER (V - V		DOTEG (7 TF TF TF	7	¥7. ¥75\	GV	(66 / 11)	5 356
. 3 -	RESUL	TAT COURANT AVANT	IIV	PO 18 (1 - 11 + 111 - 17	v +	V - VI)	CXX	(140 545)	4 407

(4)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Dé	signat	ion de l'entreprise SA MAISON CLIO BLUE			Néant *
				Exercice N	Exercice N-1
	ELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	НА	160 000	
UITS	ONN	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ		
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et transferts de charges	нс		
_	EXC	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	160 000	
	LES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	18 000	
GES	NNEI	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
CHARGES	XCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	EXCE	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	нн	18 000	
4	- RE	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	ні	142 000	
P	articij	pation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	НЈ		
Iı	npôts	s sur les bénéfices * (X)	нк		
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	725 557	478 358
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	724 102	473 861
5	- BE	NEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	1 455	4 497
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО		
	(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2)	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3)	Dont Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	34 382	21 151
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	47 367	14 921
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(0)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) Dont transferts de charges	RD		
	(9)		Al		
	(10)	de l'exploitant (13) obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
S	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
RENVOIS	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
RE	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux pouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	facultatives Madelin A/ nouveaux plans d'épargne retraite A8 Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) e joindre en annexe):	t le	Exerc Charges exceptionnelles	ice N Produits exceptionnels
	Aba	andon de compte courant		charges exceptionnelles	160 000
		res charges exceptionnelles - Indemnité prud'homale		18 000	100 000
		The vininges enterprisments in administration production and the second production and the secon		10 000	
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exer Charges antérieures	cice N Produits antérieurs
	(0)	Detail des produits et charges sur exercices antérieurs.		Charges americales	1 roduits americuis

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SA MAISON CLIO BLUE Néant Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice Augmentations (Ne pas reporter le montant des centimes)* **CADRE A IMMOBILISATIONS** Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste Frais d'établissement et de développement **TOTAL I** CZ167 982 D8 D9 INCORP KD KE KF Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II KG KH KI KJ Sur sol propre Dont Composants L9 KK ΚI M1 KO Sur sol d'autrui [Dont Composants KM KN Don Installations générales, agencements Com-M2 KP KQ KR et aménagements des constructions Installations techniques, matériel KT M3 KS KU et outillage industriels Installations générales, agencements KW KΊ KX aménagements divers * Matériel de transport * KY ΚZ 19 800 LA Matériel de bureau LC LD LB et mobilier informatique Emballages récupérables et LE LF LG divers * LI LJ Immobilisations corporelles en cours LH LK LL LM Avances et acomptes LN TOTAL III LO LP 19 800 8T 8M Participations évaluées par mise en équivalence 8U 5 230 838 8V 8W 239 826 Autres participations 1P Autres titres immobilisés 1R 1S Prêts et autres immobilisations financières TOTAL IV 239 826 LO 5 230 838 LR LS ØG ØН ØJ TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)5 398 819 259 626 Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice par cessions à des tiers ou misse hors service ou resultant d'une mise en équivalence **CADRE B IMMOBILISATIONS** par virement de poste à poste en fin d'exercice Frais d'établissement CØ DØ 167 982 D7 **TOTAL I** et de développement Autres postes d'immobilisations IO LV LW 1 X TOTAL II incorporelles LZ LX LY ΙP Terrains ΙQ MA MB MC Sur sol propre IR MD Constructions Sur sol d'autrui MF. MF Inst. gales, agencts et am. des IS MG MH ΜI constructions Installations techniques, matériel et outil-IT M.I MK MI lage industriels Inst. gales, agencts, amé-Ш MM MN MO nagements divers Autres Matériel de transport MP ΜQ MR 19 800 mmobilisations Matériel de bureau et IW MS MT Μl informatique, mobilier corporelles Emballages récupérables et ΙX ΜV MW MX divers * NB M7 NA Immobilisations corporelles en cours NF ND Avances et acomptes NE NG NI IY NH TOTAL III 19 800 Participations évaluées par IZØU M7 ØW mise en équivalence ΙØ ØΧ ØΥ 5 470 664 ØZ Autres participations Autres titres immobilisés I1 2B2C 2D Prêts et autres immobilisations financières 2E 2F 2GNJ 2H TOTAL IV 5 470 664

ØL

5 658 445

ØM

ØK

TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)



TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 3 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 2 | 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

ce tableau a leur declaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision speciale (col. 6) devient nulle.										
Désignation de l'entreprise : <u>SA</u>	MAISON CLIO	BLUE				— Néant				
CADRE A	Détermination du r (col. 1 - co		Utilisation de la	marge supplémentaire d	amortissement	Montant de la				
	Augmentation du montant brut	Augmentation du montant	Au cours	de l'exercice	Montant cumulé	provision spéciale à la fin de l'exercice				
	des immobilisations	des amortissements	Montant des suppléments	Fraction résiduelle correspondant aux	à la fin de l'exercice (4)	[(col.1 - col.2) - col.5 (5)]				
	1	2	d'amortissement (2)	éléments cédés (3) 4	5	6				
1 Concessions, brevets et droits similaires										
2 Fonds commercial										
3 Terrains										
4 Constructions										
5 Installations techniques mat. et out. industriels										
6 Autres immobilisations corporelles										
7 Immobilisations en cours										
8 Participations										
9 Autres titres immobilisés										
10 TO TAUX										
(1) Les augmentations du montant brut et amortissables réévaluées dans les cond Le montant des écarts est obtenu en soi	itions définies à l'article	e 238 bis J du code géne	éral des impôts et figurar			bilisations				
(2) Porter dans cette colonne le supplémen	nt de dotation de l'exerci	ce aux comptes d'amorti	issement (compte de résu	ultat) consécutif à la réé	valuation.					
(3) Cette colonne ne concerne que les imm utilisé de la marge supplémentaire d'am		cédées au cours de l'exe	ercice. Il convient d'y rep	porter, l'année de la cess	ion de l'élément, le solde	enon				
 (4) Ce montant comprend: a) le montant total des sommes portées b) le montant cumulé à la fin de l'exercic (5) Le montant total de la provision spécia 	ce précédent, dans la mes					ice.				
CADRE B										
DEFICITS REPORTABLES AU 3	1 DECEMBRE 19	76 IMPUTES SUI	R LA PROVISION	I SPECIALE AU P	OINT DE VUE FIS	CAL				
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE										
2 - FRACTION RATTACHEE AU	RESULTAT DE	L'EXERCICE								
3 - FRACTION INCLUSE DANS	LAPROVISION	SPECIALE EN F	IN D'EXERCICE		=					

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AMORTISSEMENTS

Désignation de	l'entr	eprise : SA	MAl	SON	CLIC	BLU	IE .										Néant *
CADRE A		SIT	UAT	IONS	ЕТ М				RCICE DES A INUTION DE				S TE	CHNIQ	UES		
IMMOBILISA'	ΓΙΟΝ	NS AMORTISSA	ABL	ES			amortissements de l'exercice	Αι	igmentations : do de l'exercice	tations	Dim affé	inutions : rents aux e de l'actife	élémen	its sortis			amortissements le l'exercice
Frais établissemen	t et d	léveloppement			CY		163 934	EL	1	450	EM				EN		165 384
Fonds commercial	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLE is établissement et développement is établissement inst. générales, agencements et aménagements des constructions Inst. générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL GENERAL (I + EMAILES Inst. gales récupérables et autres Inst. gales, agence et autres Inst. gales, agence et au des const. Inst. gales, agence et			RE			RF			RI				RJ			
Autres immobilisa incorporelles	tions				PE			PF			PG				PH		
		Т	OTA	LΙ	RK		163 934	RM	1	1 450	RN				RO		165 384
Terrains					ΡI			PJ			PK				PL		
	Sur s	sol propre			PM			PN			РО				PQ		
Constructions	Sur s	sol d'autrui			PR			PS			PT				PU		
-					PV			PW			PX				PY		
		•			PZ			QA			QB				QC		
Ī			nents,	,	QD			QE			QF				QG		
<u> </u>			rt		QH			QI		153	QJ				QK		4 153
immobilisations -	Maté	riel de bureau et			QL			QM			QN				QO		
corporelles	Emba	llages récupérable	es		QP			QR			QS				QT		
	Ct ui v		OTA	L II	QU			QV	4	153	QW	-			QX		4 153
7	ГОТ	AL GENERAI	L (I -	+ II)	ØN		163 934	ØΡ		5 603	φQ				ØR		169 536
CADRE B					VEM	ENTS	S AFFECTAN	T L	A PROVISIO	N PO	OUR A	AMORT	TISS	EMEN'	rs di	ERO	GATOIRES
<u> </u>				DOTAT							REPR						ivement net des
Immobilisations amortissables	Dit			Colon Mode dé		- Am	Colonne 3 ortissement fiscal	Dif	Colonne 4 érentiel de durée	М	Coloni lode dég		Amo	Colonne		aı	mortissements fin de l'exercice
Frais átablissamants	MO	et autres			8	N2	exceptionnel	NI2	et autres			,		exception	nel	N6	
	1 1							N3		N4_			N5			-	
Autres immob. incor-	-		`			RR		RS		RT			RU			RV	
porelles	-	<u></u>	-			P6		P7		P8			P9			Q1	
Terrains	-		4			$-\frac{RY}{Q4}$		RZ Q5		SB Q6			SC Q7			SD Q8	
	-		-			R2		R3		R4			R5			1 -	
Sur sol d'autrui	╡ [~]		-			R9		S1		S2			S3			R6 S4	
Inst. gales, agenc	-		_					-		-			-			-	
et am des const. Inst. techniques	-		-			S7 T5		S8 T6		S9 T7			T1 T8			T2 T9	
mat. et outillage	-		_			$ \frac{13}{U3}$		U4		U5			U6			U7	
am divers Matériel de	1 1		_							1 -			-			-	
	-		-			V1		V2		V3			V4_			V5	
inform mobilier Emballages	1 1					V8		V9		W1			W2_			W3	
,	-					We		W7		W8			W9			X1	
Frais d'acquisition de	X2		X3			X4		X5		X6			X7	_		X8	
titres de participations TOTAL III	NL			-		•		NM								NO	
(I + II + III)			NQ			NR		NS		NT			NU			NV	
Total général non ventile (NP + NQ + NR)	ŃW			To		néral no + NT + l		_			Total	général ne (NW - N		NZ		_	
CADREC	DIVINO:		ICE					1									
MO UVEMI AFFEC TANT LI SUR PLUS	ES C	DE L'EXERC HARGES REF RS EXERCICE	ICE PAR' S *	MES	Mo		net au début xercice		Augmentatio	ns		otations oux amor					ant net à la e l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler											Z9				Z8		
Primes de rem	bours	ement des oblig	gatio	ns	* De	s explica	tions concernant ce	tte rubr	ique sont données da	ıns la no	SP otice n° 2	032.			SR		

7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

De	signation de l'entreprise : SA MAISON CL	IO I	BLUE						Néant *
	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS: otations de l'exercice 2	I	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant de l'exercice 4
	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3Т		TA		ТВ		TC	·
ıtées	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
Provisions réglementées	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
s régl	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		ТО	
sion	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
Provi	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
Ι.	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTALI	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
charges	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
et cha	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
lnes (Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
Provisions pour risques	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
nod	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
ions	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
rovis	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	ЕО		EP		EQ		ER	
Ь	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
tion	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
récia	- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
dép	immobilisations - titres de participation	9U	750 000	9V	100 000	9W		9X	850 000
pour	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
ions	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
Provisions pour dépréciat	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
P	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	750 000	TY	100 000	ΤZ		UA	850 000
	TOTALGENERAL(I+II+III)	7C	750 000	UB	100 000	UC		UD	850 000
		(-	d'exploitation	UE		UF			
	Dont dotations et reprises	,	financières	UG	100 000	UH			
		(-	exceptionnelles	UJ		UK			
Tit	res mis en équivalence : montant de la dépréciation à la cl	ôture	de l'exercice calculé selon	les rè	gles prévues à l'article 39	-1-5e	du C.G.I.	10	

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

Г	ésigr	nation	de l'ent	reprise : SA MAISO	N CL	IO BLUE								Néant 🗌 *
C	ADRE	ĒΑ		ETAT DES CREA	NCE	S		N	Montant brut		A 1 an au plus 2			A plus d'un an 3
≗ ;;	Cré	ances	rattach	ées à des participations			UL		1 655 647	UM		U	N	1 655 647
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Prêt	is (1)	(2)				UP			UR		U	S	
DE	Aut	res in	nmobilis	sations financières			UT			UV		U	w	
	Clie	nts d	outeux	ou litigieux			VA							
			réances				UX		33 071		33 07	l		
	Créan	ce repré	ésentative d	le titres Provision pour dé-	UO)	Z1							
LAN			mis en gara	nntie * (ment constituée *) uptes rattachés		<u> </u> /	UY		11 614		11 614	1		
DE L'ACTIF CIRCULANT				et autres organismes soc	iouv		UZ		11 014		1101	+		
FCI	Seci	arite s	sociale e	Impôts sur les bénéfice			VM							
4CTI	Eta	nt et a	utres				l		0.760		0.76	+		
E L'	co	llectiv	vités	Taxe sur la valeur ajou			VB_		9 768		9 76	3		
	p	ubliqı	ues	Autres impôts, taxes et	verse	ements assimilés	VN					+		
				Divers			VP_							
			et associ	és (2) (dont créances relatives	àda	os opárations	VC					-		
			on de tit		a de	es operations	VR							
C	Charge	es cor	nstatées	d'avance			VS		6 484		6 484	1		
				TOTAUX	VT		1 716 583	VU	60 93	6 V	V	1 655 647		
SIC	Montant - Prêts accordés en co		rs d'e	exercice	VD									
RENVOIS	(1)	de	es	- Remboursements obter	nus ei	n cours d'exercice	VE							
RE	(2)	Prêts	et avance	es consentis aux associés (pers	sonnes	s physiques)	VF							
C/	ADRE	ЕВ	ETA	AT DES DETTES		Montant bru 1	t		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au	plus	1	A plus de 5 ans
En	nprur	nts ob	ligataire	es convertibles (1)	7Y									
Αι	itres	empr	unts ob	ligataires (1)	7Z									
F	amerà	ts et det	tes à	l an maximum à l'origine	VG									
	établiss de créd	s des sements dit (1)		plus d' 1 an à l'origine	VH									
Er	nprur	nts et		nancières divers (1) (2)	8A	1 1	33 083	3	25	281	1 107	802		
Fo	ournis	sseurs	s et com	nptes rattachés	8B		65 464	1		464				
				es rattachés	8C		18 345	;		345				
				res organismes sociaux	8D		31 921			921				
				s sur les bénéfices	8E									
	Etat e autre			ur la valeur ajoutée	VW		13 618		13	618				
	lectiv	L		tions cautionnées	VX		15 010		13	010				
p	ubliq	ues		mpôts, taxes et assimilés	VQ		3 356	:	2 :	356				
Det	tes su	rimmol			8J		2 220	'	3.	JJ0				
			2.046		2	0.40								
Αι	Groupe et associés (2) Autres dettes (dont dettes relatives à des 8K			2 849	_	23	849							
op	opérations de pension de titres) Dette représentative de titres empruntés													
ou	ou remis en garantie *													
Pr	Produits constatés d'avance 8L				<u> </u>	_1								
(C)				TOTAUX	VY	1 2	68 637	+	Montant des dive		1 107 s			
ENVOIS	(1)	Empr		crits en cours d'exercice	VJ			(2)	tés auprès des ass	ociés	personnes physiques	VL		1 336
ź.	(1)			oursés en cours d'exercice	VK			- 14	D 11		nt cette rubrique sont don	/ 1		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Dési	gnation de l'entreprise : SA MAIS (ON CLIO BLUE		Néant □*		Exercice N, clos le : 30092023
I.	RÉINTEGRATIONS		BÉNÉFICE COMPT	ABLE DE L'EXERCICE	WA	1 455
	Rémunération du travail de l'exploit	ant ou des associés (entreprises à	l'IR)		WB	,
en cal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		xcédentaires (art. 39-4 du C.G. sements non déductibles	II.) WE 315	XE	461
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Autres charges et dépenses somptuaires	IWE	icules des sociétés	WG 146	5	
dmis sulta	(art. 39-4 du C.G.I.) Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre	Part des lovers	S) dispensée de reintégration		<u>'</u>	
on a u ré	d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(art. 239 sexies	D)	KB	4	
ss no	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		liées à des états et territoir non déductibles (cf. 2067-		XW	100 000
arge luctik	Amendes et pénalités	WJ Charges financiè	ères (art. 39-1-3° et 212 bis	s) * XZ		
Q éd	Réintégrations prévues à l'article 15	55 du CGI*			XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de	-			I7	
Quote	part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE WL		bénéficiaires visés 209 B du CGI L7		K7	
NON ET	Moins-values a - imposées au tr	aux de 15 % ou de 19 % (12,8 %)	pour les entreprises à	l'impôt sur le revenu	18	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERSET mpositions différées	long terme \(\) - imposées au t	aux de 0 %	<u> </u>		ZN	
RÉGIMES D'IMPOSTITION PARTICULIERSET Impositions différées	Fraction imposable des plus-		- Plus-values nettes	à court terme	WN	
	cours d'exercices an		- Plus-values soumis	ses au régime des fusions	WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur O	1 1	7 11		XR	
	grations diverses à Intérêts excéde (art. 39-1-3e et		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	1
detaille	r sur feuillet séparé DONT*		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réin	égration des charges affectées aux ac	tivités éligibles au régime de taxat	ion au tonnage		Y1	
Résu	ltat fiscal afférent à l'activité relevant	du régime optionnel de taxation a	u tonnage		Y3	
				TOTALI	WR	101 915
II	. DÉDUCTIONS		PERTE COMPT	ABLE DE L'EXERCICE	ws	
Quot	e-part dans les pertes subies par une	société de personnes ou un G.I.E	. *		WT	
Provi	ions et charges à payer non déductibles, antéri leau 2058-B , cadre III)	eurement taxées, et réintégrées dans les rés	sultats comptables de l'exer	rcice	WU	
·		taux de 15 % (12,8 % pour les en	ntreprises soumises à	l'impôt sur le revenu)) WV	
	Plus-values - imposées au	taux de 0 %			WH	
ition t rées	nettes à - imposées au	taux de 19 %			WP	
ipos ers e diffé	long terme - imputées su	r les moins-values nettes à long te	erme antérieures		WW	
d'in iculio ons	- imputées su	r les déficits antérieurs			XB	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Autres plus-values imposées au tau				I6	
Rég imp	Fraction des plus values nettes à co Régime des sociétés mères et des filiales *	Quote-part de frais et charges restant in			WZ	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :	déduire des produits nets de participat	ion ZA) XA	
	Produits de participations inéligibles			% (art. 223 B du CGI)	ZX	
	Déduction autorisée au titre des inves	stissements realises dans les collecti	ivites d'Outre-mer * .		ZY	
ے	Majoration d'amortissement *	Société investissement	Zone de restructura	ation D.A.	XD	
Mesures incitatio	(Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	immobilier cotées (art. 208C) Bassin d'emploi à	de la défense (44 terdecies) Zone franche	PA	XF	
Mesures d'incitation	Zone franche urbaine-TE ØV	redy namiser (art. 44 duodecies)	d'activité NG (art. 44 quaterdecie	es) XC		
ъ	Reprise d'entreprises en K9 difficultés 44 septies) Zone franche urbaine-TE ØV Reprise d'entreprises en K9 difficultés 44 septies) Authorités d'entreprises en K9 difficultés 44 septies) Zone franche urbaine-TE ØV Reprise d'entreprises en K9 difficultés 44 septies) PP Reprise d'entreprises en K9 difficultés 44 septies)	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	Zone de développe prioritaire (art.44 sept			
	Entreprises nouvelles L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)				
	Ecarts de valeurs liquidatives sur O	,	L		XS	
Déductio	ns diverses Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	Dont déduction excep- tionnelle simulateur	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG	
à détaille feuillet s	r sur	de conduite d. exc. Dt déd. exc.	Dt déd. exc.	ZD 2	1	
	decies A) decie	s B) decies C)	decies D)	ID	ł	
	exceptionnelles (art. 39 decies F)	exceptionnelle (art. 39 decies G)				
	ctions des produits affectés aux activ	rités éligibles au régime de taxation	n au tonnage		Y2	
III .	RÉSULTAT FISCAL		1 T	TOTALII	XH	
Réci	ultat fiscal avant imputation des défic	its reportables : \[\begin{aligned} \text{b\text{en\text{ef\text{ice}}} \ (\text{I}) \\ \text{1} \\ \text{1} \\ \text{1} \\ \text{1} \\ \text{2} \\ \text{2} \\ \text{2} \\ \text{3} \\ \text{2} \\ \text{3} \\ \text{4} \\ \text{2} \\ \text{3} \\ \text{4} \\ \text{6} \\ \	moins II) XI	101 915]	
1.03		déficit (II m	noins I)		XJ	
	cit de l'exercice reporté en arrière (entr	-	ZL]	
	rits antérieurs imputés sur les résultat				XL	101 915
REST	LTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne	XN) ou DEFICIT reportable en a	vant (lione XO) XN	0	XO	0



Formulaire obligatoire (article 223 A à U du Code général des impôts)

Néant

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

DETERMINATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE COMME SI ELLE ETAIT IMPOSEE SEPAREMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

 Dénomination de la société :
 SA MAISON CLIO BLUE

 N° SIRET :
 5 | 3 | 2 | 2 | 4 | 2 | 8 | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 6 |

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : SIE de La Roche-sur-Yon

Cité administrative

10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri 85004 La Roche-sur-Yon Cedex

01102022 Exercice ouvert le : clos le : 30092023 I - REINTEGRATIONS Bénéfice comptable de l'exercice E1 1 455 (report de la ligne WA du 2058 A) Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A) E2 100 461 E9 Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A TOTAL I E3 101 915 II - DEDUCTIONS Perte comptable de l'exercice E4 (report de la ligne WS du 2058 A) Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A) F5 FY • imposées au taux de 19 % E6 • imposées au taux de 15 % Plus-values ΕZ • imposées au taux de 0 % nettes à long terme • imputées sur les moins-values nettes à long terme E7 E8 • imputées sur les déficits antérieurs • autres plus-values imposées au taux de 19 % Ι9 (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI) III - RESULTAT FISCAL TOTAL II F1 F2 Bénéfice (I-II) 101 915 Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables Déficit (II-I) F3 Déficit de l'exercice reporté en arrière * F4 Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I F6 101 915 du tableau n° 2058 B bis) * Bénéfice F8

F9

Déficit

Résultat fiscal

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

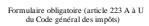
(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2023

Désignation de l'entreprise SA MAISON CLIO I	BLUE					Néant *
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précéde	nt (1)			K4		1 465 229
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 205	58A)			K5		101 915
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6		1 363 314
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)				YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK		1 363 314
II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHAR	GES SOCIALES ET FISCALES (CORR	ESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par le sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, doi	es salariés pour les entreprises placés tations de l'exercice	es		ZT		24 324
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DI		E DE	L'IMPÔT			
(à détailler sur feu	illet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises su	r l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fisca pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-	les correspondantes non déductibles 1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW		
Provisions pour risques et charges *						
		8X		8Y		
		8Z		9A		
		9B		9C		
Provisions pour dépréciation *						
Dépréciation titres Clio Blue		9D	100 000	9E		
		9F		9G		
		9Н		9J		
Charges à payer						
		9K		9L		
		9M		9N		
		9P		9R		
		9S		9T		
	$N = ZV \grave{a} 9S) et (YO = ZW \grave{a} 9T)$	YN	100 000	YO		
à re	porter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne	e WU
CONS ÉQUENCE DE LA	MÉTHODE PAR COMPOS AN	ΓS (ar	t.237 septies du CGI)			
	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant ne	
Montant de la réintégration ou de la déduction	11				fin de l'exe	ercice

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.





ÉTAT DE SUIVI DES DEFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

(11 bouberne par en	inque societe du groupe,	
Dénomination de la société : SA MAISON CLIO BLUE		Néant
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
SIE de La Roche-sur-Yon Cité administrative	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri 85004 La Roche-sur-Yon Cedex	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Exercice ouvert le : 01102022 clos le : 30092023	Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	
I - SUIVI DES DÉFICITS *		

I - SUIVI DES DÉFICITS *								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	1 478 668						
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice	M5 bis	M5 ter						
Déficits imputés		J 9	101 915					
Déficits reportables		M6	1 376 753					
Déficits nés au titre de l'exercice		Н8						
Total des déficits restant à reporter		Н9	1 376 753					

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉ	MENTS	S ASSUJETTIS AU	RÉGIME FIS CAL	DES MOINS-VALUE	S À LONG TERME		
		Ŋ	Moins-values		Imputations		
Origi	ne	A 15 %	A 19 %	A 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.: 2 + 3 + 4 - 5 - 6
1		2 3		4	5	6	7
Moins-values nettes							
	N-1						
	N-2						
Moins-values	N-3						
nettes à long terme subies au	N-4						
cours des 10 exercices antérieurs (montant	N-5						
restant à déduire à la clôture du	N-6						
dernier exercice)	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-not-sd et la notice 2032-sd.

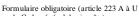
TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

D)ésig	nation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLU	—										Néant	*
_	Ť	<u> </u>	Ë				T		(p.á.	1ágolo	7.0	$\overline{}$		
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØС			I _	Affectati aux réser		{	serve légale tres réserves	ZB	1		225
١,		Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel a déclaration est établie	ØD		4 497	AFFECTATIONS (1)	Dividend	les	(- 110	1103 10301 103	ZE		4	4 272
2	ES (1,	a declaration est etablie	<u> </u>	 		– FATIC	Autres re		itions		ZF			
1	ORIGINES (1)	Prélèvements sur les réserves	ØE	İ		FECT	Report à	•			ZG			
7	5	TOTALI	ØF		4 497	AI			être égal au total II) TOTAL II	-	-		1 497	
┢	REN	SEIGNEMENTS DIVERS			3 1/2			T	T	Exercice N:	1		xercice N-1	
		- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient de en crédit-bail	es bier	as pris	Ј7) Y		EXECUTE IN .	+	EA	ercice in-i	
	ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail immobilier						Yl	R					
	ENGA	- Effets portés à l'escompte et non échus						Y	S					
		- Sous-traitance						Y	Г					
	3ES	- Locations, charges locatives (dont montant des loy en location pour une) X	Q										
	CHAR	- Personnel extérieur à l'entreprise		Y	U	8 4	.00		8 4	400				
STES	ATS ET ERNES	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (l	SS	·	44 7	07		45 4	434					
ES PO	ACH/ EXTI	- Docations, that ges locatives (dont institutions described as set of the policy of the decopropriété of the location pour une durée > 6 mois - Personnel extérieur à l'entreprise - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions) - Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages - Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations												
DETAILS DES POSTES	UTRES												60 9	941
DET	∢	Total du poste corresp	2 ZJ	i	132 5	44		114 7	775					
		- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								3 191				840
	IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pét	rolie	rs ZS				92	<u>-</u>	47	13		3 4	474
	IMPC	Total du compte corresp			igne FX dı	ı table	eau n° 2052	2 Y	x	7 9	04		43	314
	Α.	- Montant de la T.V.A. collectée						Y	Y	110 2	.61		85 7	777
	T.V.A.	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisé biens et services ne constituant pas des immob	e au c pilisat	ours de	l'exercice a	u titr	e des	Y	Z	17 1	82		8 8	847
		- Montant brut des salaires (cf. dernière déclarat salaires de 2022) *	tion a	ınnuelle				ØI	В	303 5	97			
	S	- Montant de la plus value constatée en franchis pour le régime simplifié d'imposition *	e d'ir	npôt lor	s de la pre	mière	option	ØS	3					
	DIVERS	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à ra à la disposition de la société *	ison	des som	mes mises			Zŀ		3,00	%		1,66	5 %
	О	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filia prévi	ales et parti u par art.38	icipa	tions (Li e l'ann.Il	iste au 2059-0	G Si c	oui co on 0		_
		- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'	impô	t prévue	au 4 de l'ar						rice	RG	•	_1
		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	u à ar	nortissei	ment excep	tionn	el chez l'en	trepr	ise inve	stisseur		RH		
		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à	15% J	ΙΚ			Plus-values à 09	%	JL		
DE	*				Plus-values à 1	_{19%} J	ЛМ			Imputation	ıs	JC		
GIME	GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble. JD (1	111 7	16)	Plus-values à	15% J	IN			Plus-values à 09	%	JO		
RE	Ð				Plus-values à	19% J	JP			Imputation	ıs	JF		
		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société m 2 si société filiale	ière,	лн 1	N° SIF	RET de	la société mèr	re du g	roupe	JJ 5 3 2 2	2 4 2	2 8 3	3 1 0 0 0	1 6

⁽¹⁾ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



FRANÇAISE Liberté

Egalité Fraternité

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

du Code général des impôts)

Néant *

ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SA MAISON CLIO BLUE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : SIE de La Roche-sur-Yon

Cité administrative

10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri

La Roche-sur-Yon Cedex

53224283100016 SIRET Société intégrée :

01102022 clos le : 30092023 Exercice ouvert le :

Cocher la case si la déclaration	
ouscrite concerne la société mère	

(Résultat d'ensemble)

Exercice ouvert le : 01102022	(clos le :		30092023		D/	· c .			D //		Neallt -
A - RESULTAT	Bénéfice et réintégrations				Déficit et déductions							
Résultat à prendre en compte pour la détermination de	ı résult	at d'ensem	ıble		CA				СВ			
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'o	ensembl	e (art.223 B	alinéa 4	du CGI)	CD							
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al.					CE							
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de c pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises cor	CF				CG							
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non re d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 5 du CG exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	СН				CJ							
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (pour des opérations intra-groupe					CL							
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit co d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résulta	t d'ense	emble (art.223	3 Falin	éa 1 du CGI)	CM				CN			
Dotations complémentaires aux provisions constituée fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du	CGI et	reprises co	orresp	ondantes	DU				DV			
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnai cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été rete d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)					СР							
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit co d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat					CR				CS			
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amor réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la					CT							
Régularisation relative à la cession d'immobilisations r		CU										
Autres régularisations (à détailler)		CV				CW						
TOTAL		CX				CY						
BENEFICE (CX-CY) ou DEFICIT (CY	(-CX)				CZ	CZ			DA			
B - PLUS ET MO INS-VALUES NEITES					Cessions d'immobilisations							
A LONG TERME	Tauv	Plu de 19% (3)		s et réintégra ix de 15%	Taux de 0% Taux de 19% (3)				oins-values et déductions Taux de 15% Taux de 0%			
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	16 19 /0 (3)	B9	1X de 13 /0	C1	1X de 0 /0	A1	de 1970 (3)	C2	uxue 1370	C3	ix de 0 %
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (1) (art.223 Falinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		А3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		В8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ay ant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS-TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS-A8) ou moins-value (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-value (EF-ED) taux de 15 %			В7						В6			
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-value (EG-EE) taux de 0%					В5						B4	
C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %												
Plus-values à 19% (art 210 F, 208 C 🕅 219-IV du CC	(I)	_		В3							· <u> </u>	
(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alin	án do l'n	rticle 223 Edu	CCI									

⁽¹⁾ A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

⁽²⁾ Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

⁽³⁾ Le taux de 19% concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RESULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DEFICITS ET MOINS-VALUES ANTERIEURS A L'ENTREE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA MAISON CLIO BLUE

N° SIRET: 53224283100016

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats :

SIE de La Roche-sur-Yon Cité administrative

10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri La Roche-sur-Yon Cedex 85004

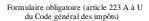
Exercice ouvert le : 01102022 30092023 clos le:

Néant * Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI) **19 %** (1) 15 % 0 % Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1 Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-values à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert 2 de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A 3 du CGI à hauteur de la plus-value d'apport Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4 Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long $\frac{1}{5}$ terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	101 915
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	101 915

⁽¹⁾ pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotée

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice





ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPERATIONS LIEES A DES SOCIETES INTERMEDIAIRES ET/OU L'ENTITE MERE NON RESIDENTE ET/OU LES SOCIETES ETRANGERES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :	SA M	IAISON CLIO BLUE					
SIREN de la société mère :	532242831						
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	SAI	MAISON CLIO BLUE					
SIREN de la société intégrée :	5322	242831					
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	SIE de La Roche-sur-Yon Cité administrative 10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri 85004 La Roche-sur-Yon Cedex						
Exercice ouvert le : 01102022	clos le : 30092023						
A - RESULTAT D'ENS EMBLE		Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) ²			МВ				
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	МС		MD				
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI						
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		МО				
TOTAL	MP		MQ				

B - PLUS-VALUES ET MO INS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE		Montants rappor ou moins-value	•	Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				
A LONG TEAMED AND MIDDLE	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %			us et moins-values long terme à 0 %
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)			NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

¹La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP

² Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice



DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE Néant												Néant ∑ *
	A	- DETERMINATION DE LA	VAL									
		date d'acquisition des éléments cé		Valeur d'origine *	Val	eur nette réévaluée *	Amortissements pra en franchise d'in	atiqués apôt	Aut amortiss	ements *	Val	eur résiduelle ©
	1	<u> </u>		Ŭ		<u> </u>	<u> </u>		(<u> </u>		w
	2											
	3											
	4											
* Su												
atio	5											
pilis	0											
I - Immobilisations	,											
Ξ	9											
	10											
	11											
	12											
		B - PLUS-VALUES, N	IOINS	S-VALUES		Quali	 fication fiscale	dos	nlus et m	oins-valu	os ró:	alisáas *
		Prix de vente			alue	1	ilcation riscan		ng terme	Oms-value	3 100	Plus-value taxables à
		Θ	(tant global de la plus-v ou de la moins-value		9	19%	15% (0 ou 12,80%	0%		19% (1) O
	1								,			
	2											
	3											
	4											
* suc	5											
mobilisations	6											
obili	7											
	8											
i i	9											
	10											
	11											
	12											
	13	Fraction résiduelle de la pro afférente aux éléments céd	ovisio és	n spéciale de réévaluat	ion	+						
s	14	Amortissements irrégulière aux éléments cédés		différés se rapportant		+						
nent	15	Amortissements afférents des charges déductibles par	aux é une c	léments cédés mais exc lisposition légale	clus	+						
- Autres éléments	16	Amortissements non pratiqués e déduction fiscale pour investis	n comp sement	otabilité et correspondant à	la 6,	+						
utres	17	1968 et 1975, effectivement utili Provisions pour dépréciation de	sée es titre	s relevant du régime des plu	ıs ou							
II - A	18	moins-values à long terme dever	otes de	provisions pour dépréciati	ion						\dashv	
	19	des titres relevant du régime des Divers (détail à donner su	•		ne						-	
		ADRE A : plus ou moins value net		•							\dashv	
		des lignes 1 à 20 de la co ADRE B : plus ou moins value net	olonne	(9)								
		des lignes 1 à 20 de la co	olonne	(10)		(A)		(Venti	(B) ilation par taux)			(C)
	CA	DRE C: autres plus-values taxab	les à 19	9% (11)								



AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME

ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entr	reprise: SA MAISON	CLIC	BLUE			Néant X *
	A ELEMENTS A		JJETTIS AU REGIME F			
Or	igine		Montant net	Montant	Montant compris	Montant
	Imposition répartie		des plus-values réalisées *	antérieurement réintégré	dans le résultat de l'exercice	restant à réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'I	R)				
au cours de	sur 10 ans					
l'exercice	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CG1	I)				
	TOT	AL 1				
	Imposition répartie		Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
		N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
Plus-values réalisées	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39	N - 4				
au cours des	quaterdecies 1ter et 1	N - 5				
exercices antérieurs	quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 6				
	,	N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	тот	AL.2				
	B PLUS-VALUES RI	EINTE	GREES DANS LES RES	ULTATS DES SOCIETE	S BENEFICIAIRES DES	APPORTS
	Cette rubrique ne comprend fusion,d'apport partiel ou de scissi rales soumises à l'impôt sur les soci	ion	s plus-values afférentes aux bie ulement)	Plu	es lors des opérations de fusic s-values d'apport à une sociét fessionnelle exercée à titre ind	é d'une activité
Origine de des fusio	es plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	ТОТА	r				

artiala	52	۸

Désignation de l'entreprise : SAMA	AISON CLIO BLUE	Néant 🗓 *
Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② . Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est suprérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ↑ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
Ф		Ø	•	Φ
Moins-values nette	es N			
	N - 1			
	N - 2			
Moins-values nette	es à N - 3			
long terme subies au cours des	N - 4			
dix exercices antérieurs	N - 5			
(montants restant à	N - 6			
déduire à la clôture du	N - 7			
dernier	N - 8			
exercice)	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \ast

		Moins	s-values	Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des
Origine	A 19 %, ou à 15 %		A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	A 15 % ou à 19 %	sur le résultat de l'exercice	moins-values à reporter col. ⊕ = ② + ③ - ⑤ - ⑥
Ф		0	3	o	Ø	0
Moins-values nettes	N					
	N - 1					
	N - 2					
Moins-values nettes à long terme	N - 3					
subies au cours des	N - 4					
dix exercices antérieurs	N - 5					
(montants restant à	N - 6					
déduire à la clôture du	N - 7					
dernier exercice)	N - 8					
exercice)	N - 9					
	N - 10					

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

15)

RES ERVE S PECIALE DES PLUS -VALUES A LONG TERME RES ERVE S PECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE												
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N												
			Sous-comp	otes de la r	éserve spéciale des pl	us-val	lues à long terme					
		taxées à 10 %	taxées	à 15 %	taxées à 18 %	ta	xées à 19 %	taxées à 25 %				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1											
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2											
TO TAL (ligne 1 et 2)	3											
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4											
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5											
TO TAL (ligne 4 et 5)	6											
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7											
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POU	R FL	UCTUATION DI	S COU	RS* (5°	, 6°, 7° alinéas	de l	art. 39.1-5°	du CGI)				
montant de la réserve réserve figurant au bilan des		montar	ıts préle	vés sur l	a réserve		montant de	e la réserve				
à l'ouverture de l'exercice sociétés absorbées au cours de l'année	donnant lieu à complément d'impôt(3)				lonnant pas lieu plément d'impôt	4	à la clôture	de l'exercice				

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE		Néant □ *
	en nombre de mois	12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	6
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	517 559
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	517 559
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	ОН	847
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	847
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	2 116
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	130 428
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	os	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	9
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	132 553
IV - Valeur ajoutée produite	<u> </u>	
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	385 853
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA	SA	385 853
calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAI Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.	E ne doivent pas com	pléter ce cadre.
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	517 559
Effectifs au sens de la CVAE	EY	6
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	3 231 107
Période de référence GY 01/10/2022 GZ 30/09/2023	-	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

 $(\ liste\ des\ personnes\ ou\ groupements\ de\ personnes\ de\ droit\ ou\ de\ fait$ détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1 (1)	Néant :
-------	---------

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 3 N° SIRET 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA MAIS ON CLIO BLUE
ADRESSE (voie) Lieu dit La Tignonnière
CODE POST AL 85430 VILLE AUBIGNY - LES CLOUZEAUX
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 5 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 3 426 130
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 398 266
I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique SARL Dénomination GROUPE PATRICK MORINEAU
N° SIREN (si société établie en France) 380316687 % de détention 70,18 Nb de parts ou actions 2 683 959
Adresse: N° 55 Voie Rue de Turbigo
Code postal 75003 Commune PARIS Pays FRANCE
Forme juridique SASU Dénomination PSM
N° SIREN (si société établie en France) 799028329 % de détention 10,37 Nb de parts ou actions 396 680
Adresse: N° 9 Voie rue des Mésanges
Code postal 44120 Commune VERTOU Pays FRANCE
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patrony mique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Titre (2) Nom patrony mique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

-	$\overline{}$
1	O)
	O/

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins $10\ \%$ du capital)

$\frac{1}{1}$	(1)
---------------	-----

Néant = *

210101012101213	N° SIRET 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6
EXERCICE CLOS LE [3 0 0 9 2 0 2 3] DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA MAIS ON CLIO BLI	
ADRESSE (voie) Lieu dit La Tignonnière	
CODE POST AL 85430 VILLE	AUBIGNY - LES CLOUZEAUX
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE	P5 1
Forme juridique SAS Dénomination CLIO BLUE	
N° SIREN (si société établie en France) 321833097	% de détention 96,70
Adresse: N° 55 Voie Rue de Turbigo	
Code postal 75003 Commune PARIS	Pays FRANCE
Forme juridique Dénomination	
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	% de detention
	Page
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Code postal Commune	Fays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
]
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette mêmecase.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Intégration fiscale - Résultat d'ensemble



N° 2065-SD (2023)

Direction Générale	des Finances Publ	iques IMP	OT SUR LE	<u>S SOC</u>	<u>IETES</u>	Timbre à d	date du service	
Exercice ouvert le	01102022	et clos le	30092023	Régim	e simplifié d'impos	ition	Régime réel norn	nal X
Déclaration souscrite p	our le résultat d'en	semble de group	e X Si PME innovant	e Si op	tion pour le régime 209-O B (entreprises	optionnel de	taxation au tonna	age
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE de La Roche-s Cité administrativ 10, rue du 93e-Rég 85004 La Roch	ve .		art. 2	Adresse du déclara différente de l'adresse du siège so principal établisse	ant (quand cel esse du destina ocial si elle est	le-ci est ataire) et/ou	
A IDENTIFICATION	SA MAISON							
	Lieu dit La Tig	gnonnière						
Identification du								
destinataire	85430 AUBIGN	NY - LES CLOU	ZEAUX					
			5322428310001	6	B ACTIVI	TE		
	Insp. IFU	N° dossier	N° Siret		D ACTIVI			
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :					Services four	rnis princij	r l'activité princip palement au té, cochez la case	
RÉGIME FISCA	L DES GRO	UPES						
Les entreprises placées	-		tés, doivent déposer cet	te déclaratio	n endeux exemplair	es. (Article 2	23 A à U du CG	I)
- Date d'entrée dans le g	*							
- Pour les sociétés filiale	es, désignation, adre	esse du lieu d'imp	osition et n° d'identific	cation de la s	société mère.			
n° SIRET								
	ATION DES	ELEMENT	S D'IMPOSITIO	N (cf. not	ice)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposa au taux normal		Bénéfice impos au taux de 15 %	•		(report de la l 058A ou 372 du	Déficit ligne XO 1 2033B)	111 716
Résultat net de cession, de con 2 Plus-values	Plus-values à long term			lle assimilés in	posable au taux de 10%			
Plus-values à long terme imposables au	Autre	es plus-values	Plus-v	alues à long imposables		Plus-values ex		
taux de 19%	•	de 19%	aux	taux de 0%		art.238 qui		
3 Abattements et exor (cocher la case selon le cas). Ces			résultats mentionnés en C-1 e	t C-2	s franches urbaines	Pentreprises	ou zones franc	enes
Entreprises nouvelles art	. 44 sexies	·	Jeunes entreprises innovantes	Territ art 44	oire entrepreneur octies A		e restructuration de ase art 44 terdecies	
Entreprises nouvelles art.		Zones franches	d'activité art.44 quaterdecies		de développement itaire art. 44 septdecies		dispositifs	
Bassins urbains à dynami art.44 sexdecies		Bénéfice ou déficit ex (indiquer + ou - seloi			Plus-val	ues exonérées du taux à 15%		
Sociétés d'investissements immed 4 Option pour le crédi	indutricis cotecs	•			reievant	du taux a 13 /0		
D IMPUTATIO		e la déclaration 2065	I	et indiqués au entreprise (66.	x 1 et 2 ci-dessous ne so:	nt imputables q	ue pour partie s'ils n'o	ont pas été
1 Au titre des revenus mobil	liers de source français		nt donné lieu à la délivrance d	'un certificat o	de crédit d'impôt			
	* ' *		vé de solde d'impôt sur les sociétés scale conclue avec un Etat éti			é territoriale		
d'Outre-Mer, un crédit d'in	1 1	1		tal figurant en ca	rtouche au cadre VII de l'in	nprimé n° 2066 Recettes nettes so	numices	
	ANNUELLE SUR		LOCATIFS (cf. notic	e)		la contribution		
F CONTRIBUTION Assiette de la contri	TEMPORAIRE DE		ny do 22 %					
			IX de 33 % DÉPÔT DE LA DÉCLAF	RATION PA	YS PAR PAYS			
1- Si vous êtes l'entreprise	e tête de groupe soui	mise à l'obligation	n de dépôt de la déclaration	on pays par į	pays n°2258-SD (art	ticle 223 quin	quies C-I-1 du CG	(I)
2- Si vous êtes la société t adresse et numéro d'ide				upe pour sou	scrire la déclaration	n° 2258-SD,	indiquer le nom,	
					(222	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
3- Si vous êtes l'entreprise Dans ce cas, veuillez indic	e designée au dépot quer le nom, adresse	et numéro d'iden	n° 2258-SD par la societ tification fiscale de la soci	e tete de groi ciété tête de	groupe:	ies C-I-2)		
II COMPTADU ITÉ	NICODMATIOÉE	L'entrenrise disn	ose-t-elle d'une	~		1 2 4 277		
H COMPTABILITÉ		L'entreprise disp comptabilité info	ormatisée? OUI	Si oui, indica	tion du logiciel utilis	sé SAGE		
ECF Désignation du prestata								
OGA/OMGA Vise Nom, adresse, télépho - Professionnel de l'e			SABLES D OLONNE	39 Rue Der 85180 I	nis Papin Les Sables d'Olonne		02 51 95 0)7 48
- Conseil :		Dr 81830		03180 I	ses sautes a Otonne			
- CGA/OMGA ou viso N° d'agrément	eur conventionné	:						
A	Aubigny	le	10112023	-	t qualité du déclarant M orineau	Pr	ésident	

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

total (a à h)

N° 2065 Bis-SD

(2023)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise

SA MAISON CLIO BLUE

et date de cloture de l'exercic	ce 30092023			
	ODUITS DES ACTIONS ET PART NUS ASSIMILES DISTRIBUES	S SOCIALES,		
1. Montant global brut des distribution dividendes, revenus et autres produits	ons correspondant aux intérêts, s des actions et parts sociales	Payées par la société elle-même	(a)	
 Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts 		Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspo ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	ondant à des rémunérations ou avantages don	t la société	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acon et porteurs de parts, soit directement,	nptes consentis aux associés, actionnaires soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions			(e)	
en (a),(b),(c) et (d)			(f)	
ci-dessus			(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)			(h)	
5. Montant des revenus distribués éli à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3			(i)	
5. Montant des revenus distribués no à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3			(j)	

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénons, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL Nombre	Son ass	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.												
	Nombre de parts sociales	Année au		M	Iontant des sommes v	ersées :									
- SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nomou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou	apparte- nant à chaque as- socié en	cours de laquelle le verse- ment a	à titre de traitements émoluments	à titre de frais de de mission et	e représentation, de déplacement	à titre de frais j autres que ceux colonne	professionnels c visés dans les es 5 et 6								
coparticipants 1	toute pro- priété ou en usufruit	été effec- tué	et indemnités proprements dits 4	Indemnités forfaitaires 5	Rembour- sements 6	Indemnités forfaitaires 7	Rembour- sements 8								



TABLEAU DE SYNTHESE DU RESULTAT ET DES PLUS OU MOINS-VALUES DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE A RETENIR POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE

Dénomination de la société mère : SA MAISON CLIO BLUE

N° SIRET: 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6



(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

SIE de La Roche-sur-Yon

Adresse du service des impôts des é la déclaration de résultats :	intreprises ou est de	éposé	10, rue du 9	3e-Ré						
Exercice ouvert le : 01102022		(clos le :	3009	2023		_			
Si un tableau n° 2058 ES est souscri	t, cocher la case			N	ombre de s	ociétés intégrées		BD		2
									N	léant *
Dénomination de la société fille AA puis N° SIRET AB	Bénéfice	1	Déficit	plu à : (210 F 208	Autres as-values 19 % 7,238 bis JA, C et 219 IV du CGI)	Plus et moins-values à long terme à 19 % (montant précédé du signe + ou- selon le cas)	mo à l (mo du s	Plus et pins-values ong terme à 15 % Intant précédé signe + ou - lon le cas)	moir à lor à (monta du sig selor	lus et ns-values ng terme 0 % unt précédé ne + ou - n le cas)
	AC		AD		AK	AF		AE	- 1	EL
S.A. MAISON CLIO BLUE 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 0	5									
SAS CLIO BLUE										
3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 1 0 8	3		111 716							
	-									
	_									
SOUS-TOTAL	BE	BF	111 716							
Résultat d'ensemble - Bénéfice (col. AC - AD en BA) - Déficit (col. AD - AC en BB)	BA	ВВ	111 716							
Autres plus-values à 19% (total algébrique de la colonne AK en AL)				AL						
Plus-values et moins-values à long terme (Total algébrique de la colonne AF en AG, AE en BC et EL en BG)						AG	ВС		BG	

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de sociétés membres du groupe excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 TS supplémentaires Dans ce cas, il convient :- de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet;

⁻ de porter le nombre total de tableaux n° 2058 TS souscrits en bas à droite de cette même case.

Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes AC et AD, ainsi que les montants à inscrire cases BA, BB, AG, BC, BG.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



ETAT DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF IMMOBILISE ENTRE SOCIETES DU GROUPE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

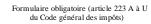
Dénomination de la société mère :						SA	MAIS	ON C	CLIO	BLU	Œ							
SIREN de la	société mère	:				5	3	2	2	4	2	8	3	1				
Adresse du Service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration d'ensemble de résultats :						SIE de La Roche-sur-Yon Cité administrative 10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri 85004 La Roche-sur-Yon Cedex												
Exercice ouv	ert le :	01102022				clos le : 30092023												
SUIVI DES PLU	S-VALUES OU	MOINS-VALUE	ES DE CESSION	NON RETENU	ES POU	DUR LE CALCUL DU RESULTAT OU DE LA PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE NETTE												
A LONG TERM	E D'ENSEMB L	E AU TITRE D'	EXERCICES A	NTERIEURS E	NON I	ENCO	RERAF	PORT	EES O	U DEI	DUITES	<u>S</u>		D	1		1	
В	ien	Pr							2 Suppléments d'amortissements		nts	nor plu a	lus-value retenues s-value c à long-te u titre d' avant le	es pour le ou moins erme d'e un exerc	e calcul s-value ensemble cice ouv	de la nette e ert		
1	NO		NP			NQ		NR		NS		Plus-value or moins-value sur titre de participation n- encore impose		ins-value r titre de cipation no	on	et char non en appliq	core	
												_						
														ļ				
]	Plus ou moins			encore	impo	sées	4								
				1		NT					ı	וח		lu.	[)ust-	m ort 1	a f=:-
Taux de droit commun	Plus-v Taux de 19 %	Taux Taux Taux de droit Tau de 15 % de 0 % commun de 19						'aux Taux			n s part	us-va noins- aur tit icip at core ir	value re de tion 1	non	et noi	charg n enco pliqu	re ée	
]				
				+			+		-				Ė	1			Ħ	

¹ Valeur d'origine du bien cédé, mentionnée au 2 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI et inscrite au bilan de la société du groupe qui a effectué la première cession ou au bilan de la société absorbée dans les cas prévus au BOI-IS-GPE-50-50-10 au II-C-1 n°250.

² Cumul des amortissements effectivement déduits pendant la période d'utilisation du bien par les sociétés du groupe

³ Cumul des amortissements réintégrés au résultat d'ensemble en application du 1 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI.

Pour les immobilisations revêtant la nature de titres d'une société du groupe uniquement; mentionner le montant cumulé des plus-values ou moins-values qui n'ont pas été retenues pour le calcul du résultat ou de la plus-value ou moins-value nette à long terme d'ensemble en application de l'article 223 F du code général des impôts.





DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL ET DES PLUS-VALUES A LONG TERME D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA MAISON CLIO BLUE

N° SIRET: 53224283100016

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

SIE de La Roche-sur-Yon
Cité administrative

10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri 85004 La Roche-sur-Yon Cedex

Exercice ouvert le : 01102	022 clos l	le: 30092023		Néant *						
I - RESULTAT FIS CAL D'ENS EMBLE										
Chiffre d'affaires de l'ensemble des so	ociétés intégrées		HV	3 231 107						
Plus-values à 19% (art. 210 F ⁽¹⁾ , 238	3 bis JA, 208 C et 219-IV	du CGI)	HQ							
Quote-part de frais et charges appliqué de cession de titres de participation ne	ée au montant brut des plus utralisées au titre d'un exe	s-values et relative aux plus ou moins values ercice ouvert avant 2019	НІ							
Réintégration des charges financières	НА									
Réintégration des charges financières	HF									
Abattement sur le bénéfice et exonéra	HZ									
Déduction du résultat net d'ensemble d	% HM									
Déduction des charges financières ne	НЈ									
Résultat d'ensemble avant imputation	n das déficits reportables	Bénéfice	НВ							
Resultat d'ensemble avant imputation	il des deficits reportables	Déficit	НС	111 716						
Plus-values d'ensemble imputées sur	le déficit d'ensemble		HD							
Résultat net d'ensemble de cession, d	de concession ou de sous-	-concession imputé sur le déficit d'ensemble	HN							
Déficit de l'exercice reporté en arrière	· *		HE							
Déficits antérieurs imputés sur les ré	HG									
RESULTAT	Bénéfice		HK							
FISCAL	Déficit	-	HL	111 716						

II - PLUS-VALUES A LONG TERME D'ENSEMBLE								
		19 %		15 %		0 %		
imposables	IA		Z1		EM			
imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB		Z2		EN			
imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC		Z3		ЕО			
imputées sur les déficits antérieurs	ID		Z4		EP			
Total : cases IB à ID, Z2 à Z4 et/ou cases EN à EP	IE		Z5		EQ			
imposées au taux réduit : cases Z1 - Z5 et/ou cases EM - EQ et/ou cases IA - IE	IF		Z6		ER			

 $^{(1) \} Le\ taux\ r\'eduit\ d'imp\^ot\ sur\ les\ soci\'et\'es\ s'applique\ aux\ cessions\ \grave{a}\ titre\ on\'ereux\ r\'ealis\'ees\ \grave{a}\ compter\ du\ 1er\ janvier\ 2012.$

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

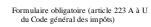


ETAT DE SUIVI DES DEFICITS D'ENSEMBLE ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES A LONG TERME D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomina	ation de	la société : SA MA	AISON CLIO BLUE							Néant 🔲 *
Adresse d la déclarat SIE de La	ion de r	ésultats :	reprises où est déposée	e	Rappel de l du taux d	a plus ou moins-value d le 19 %	e l'exercice rel	levant	NE	
Cité admi	inistrativ				Rappel de l du taux d	a plus ou moins-value d le 15 %	e l'exercice rel	levant	NC	
	La Rocl	he-sur-Yon Cedex			Rappel de la du taux de	a plus ou moins-value de e 0 %	e l'exercice rele	evant	ND	
	clos le	: 30092023			Gains nets of d'actif excl à long term	d'ensemble retirés de la c us du régime des plus ou ne (art. 219 I <i>a sexies- 0</i> d	ession d'éléme moins-values u CGI)	ents	NB	
I - SUIV	/I DES I	DEFICITS								
Déficits	restant	à reporter au titre de	l'exercice précédent					KC		1 769 269
Déficits imputés (report lignes HG, ID, Z4 et EP du tableau 2058RG) * KI										
Déficits reportables (différence KC - KD)										1 769 269
Déficits nés au titre de l'exercice (report ligne HL du tableau 2058 RG) JC										111 716
Total des déficits restant à reporter (somme KE + JC)								JD		1 880 984
II - ELE	MENT	S ASSUJETTIS AU	REGIME FIS CAL D	ES MOI	NS-VALUE	S A LONG TERME				
			Moins-values			Imputations				
Origine		A 15 %	A 19 %	A 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 et 219 I a sexies-0 bis		sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice		Solde des moins-values à reporter col.: 2 + 3 + 4 - 5 - 6	
1		2	3	au	CGI) (1) 4	5	6			7
Moins-valu	ies nettes N									
	N-1									
	N-2									
Moins-values	N-3									
nettes à long terme subies au	N-4									
cours des 10 exercices antérieurs (montant	N-5									
restant à déduire à la clôture du	N-6									
dernier exercice)	N-7									
	N-8									
	N-9									
	N-10									

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-not-sd et la notice 2032-sd.





ETAT DES CREDITS D'IMPOT ET CREANCES IMPUTABLES

1	\overline{A}	
	1	(1)

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société	é mère : SA MAISON CLIO BL 2 8 3 1 0 0 0 1 6	UE				
	SIE de La Roche	-sur-Yon				
où est déposée la déclarati	pôts des entreprises Cité administrat on de résultats : 10, rue du 93e-R		eri			
		che-sur-Yon Ced				
Exercice ouvert le :	01102022 clos le	30092				Néant *
SIREN et dénomination des sociétés	Réduction et crédit d'impôt	Montant du crédit d'impôt	des d		arrière eurs isées a mère	Précision sur l'utilisation des crédits d'impôt (Utilisation de la valeur AUT)
1	-2	3-	——4—	-	5	6
SAS CLIO BLUE SAS, Sté par actions 321833097	ART - Crédit d'impôt en faveur des métiers d'	4 266				
TOTAL						
Montant total par type de réduct	tion et de crédit d'impôt au titre du re	ésultat d'ensemb	LE ole	LF		
Type de réduction et de crédit d'in	npôt					Total
ART - Crédit d'impôt en faveur	des métiers d'art					4 266
Ventilation des crédits d'impôt						
SIREN et dénomination des sociétés	Crédits reportables	Crédits non rep	ortables et	t restituables	Crédit	ts non reportables et non restituables
S.A. MAISON CLIO BLUE 532242831						
SAS CLIO BLUE 321833097						

Dans ce cas, il convient : - de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet;

LK

LN

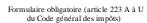
TO TAL

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 CG supplémentaires.

 $⁻ de \ porter \ le \ nombre \ total \ de \ tableaux \ N^{\circ} \ 2058 \ CG \ souscrits \ en \ bas \ à \ droite \ de \ cette \ même \ case.$ Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes LA, LO, LI, LH, LJ, LC, LE, LF, LK, LM et LN.

⁽²⁾ Indiquer sur la première ligne la nature du crédit d'impôt et sur la deuxième ligne le montant correspondant. Si une filiale dispose de plusieurs crédits d'impôts, la société mère remplit autant de lignes que de crédits d'impôts.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice





ÉTAT DES SUBVENTIONS ET ABANDONS DE CRÉANCES NON RETENUS POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE À COMPTER DU 1er JANVIER 1992 ET AVANT LE 1ER JANVIER 2019



(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA MAISON CLIO BLUE

N° SIRET: 53224283100016

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : SIE de La Roche-sur-Yon Cité administrative

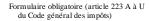
10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri

85004 La Roche-sur-Yon Cedex

Exercice ouvert le : 01102022	+ La Roche-sul-1	clos le :	30092023		Néant *			
Dénomination des sociétés	Subventions sur cessions d'i	s indirectes immobilisations	Autres subventions et abandons de créances					
Denomination des societes	Allouées (1)	Reçues (2)	Al	Reçus (4)				
1			déductibles (3)	non déductibles (1)				
S.A. MAISON CLIO BLUE	2	3	4	3	6 —			
SA à conseil d'administration (s.a.i.)								
SAS CLIO BLUE								
SAS, Sté par actions simplifiée								
TOTAL								

- (1) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société.
- (2) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société et déduits du résultat d'ensemble.
- (3) Ces subventions ou abandons ont été rapportés au résultat d'ensemble.
- (4) Ces subventions ou abandons ont été déduits du résultat d'ensemble s'ils sont compris explicitement ou implicitement dans le résultat imposable de la société.
- (5) Subventions sur cessions d'immobilisations : cumul des sommes depuis l'entrée dans le groupe. Autres subventions : cumul des sommes reçues ou allouées au cours des 4 exercices précédents.
- (6) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 SG supplémentaires.

 - Dans ce cas, il convient :
 de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;
 de porter le nombre total de tableaux n° 2058 SG souscrits en bas à droite de cette même case.
- Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes.
- * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice





Liberté Egalité Fraternité

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SA MAISON CLIO BLUE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE de La Roche-sur-Yon

Cité administrative

10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri 85004 La Roche-sur-Yon Cedex Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère



(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée : 53224283100016

Exercice ouvert le : 01102022 clos le : 30092023				Néant *
A - RESULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		СВ	111 716
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI).			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	СН		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	СМ		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	СР			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	СТ			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	111 716
BENEFICE (CX-CY) ou DEFICIT (CY-CX)	CZ		DA	111 716

	Cessions d'immobilisations										
	Plu	s-valu	es et réintégra	tions		Moins-values et déductions					
Taux	de 19% (3)	Taux de 15%		Taux de 0%		Taux de 19% (3)		Taux de 15%		Taux de 0%	
BT		В9		C1		A1		C2		C3	
BU		C4		C5		A2		C6		C7	
BV		C8		C9		A3		DI		DO	
BW		DQ		DY		A4		DZ		В8	
BX		D1		D2		A5		D3		D4	
BY		D5		D6		A6		D7		D8	
BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
BS		ED		EE		A8		EF		EG	
BR						A9					
		В7						В6	_		
				B5						B4	
,	BT BU BV BW BX BY BZ BS	BY BW BS BY BY BS BS BR	Taux de 19% (3) Ta BT B9 BU C4 BV C8 BW DQ 28 BX D1 BY D5 BZ BZ D9 BB ED BR B7	Taux de 19% (3) Taux de 15% BT B9 BU C4 BV C8 BW DQ 28 BX D1 BY D5 BZ D9 BS ED BR B7	BT B9 C1 BU C4 C5 BV C8 C9 BW DQ DY BW D1 D2 BY D5 D6 BZ D9 EA BS ED EE	Taux de 19% (3) Taux de 15% Taux de 0% BT B9 C1 BU C4 C5 BV C8 C9 BW DQ DY SB BX D1 D2 BY D5 D6 BZ D9 EA BB ED EE BR B7 B7	Taux de 19% (3) Taux de 15% Taux de 0% Taux de 0% BT B9 C1 A1 BU C4 C5 A2 BV C8 C9 A3 BW DQ DY A4 28 BX D1 D2 A5 BY D5 D6 A6 BZ D9 EA A7 BS ED EE A8 BR B7 A9	Taux de 19% (3) Taux de 15% Taux de 0% Taux de 19% (3) BT B9 C1 A1 BU C4 C5 A2 BV C8 C9 A3 BW DQ DY A4 BS BX D1 D2 A5 BY D5 D6 A6 BZ D9 EA A7 BS ED EE A8 BR B7 A9	Taux de 19% (3) Taux de 15% Taux de 0% Taux de 19% (3) Taux de 19% (2) Taux de 19% (2) <td>Taux de 19% (3) Taux de 15% Taux de 0% Taux de 19% (3) Taux de 15% BT B9 C1 A1 C2 BU C4 C5 A2 C6 BV C8 C9 A3 DI BW DQ DY A4 DZ BS BX D1 D2 A5 D3 BY D5 D6 A6 D7 BZ D9 EA A7 EB BB ED EE A8 EF BR B7 B6 B6</td> <td>Taux de 19% (3) Taux de 15% Taux de 0% Taux de 19% (3) Taux de 15% Taux de 19% (3) C2 C3 BU C4 C5 A2 C6 C7 C6 C7 C6 C7 C6 C7 DD DA DD DA DD DA DD DA DD DA DD DA DD DA</td>	Taux de 19% (3) Taux de 15% Taux de 0% Taux de 19% (3) Taux de 15% BT B9 C1 A1 C2 BU C4 C5 A2 C6 BV C8 C9 A3 DI BW DQ DY A4 DZ BS BX D1 D2 A5 D3 BY D5 D6 A6 D7 BZ D9 EA A7 EB BB ED EE A8 EF BR B7 B6 B6	Taux de 19% (3) Taux de 15% Taux de 0% Taux de 19% (3) Taux de 15% Taux de 19% (3) C2 C3 BU C4 C5 A2 C6 C7 C6 C7 C6 C7 C6 C7 DD DA DD DA DD DA DD DA DD DA DD DA DD DA

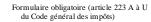
В3

C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 % Plus-values à 19% (art 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

⁽³⁾ Le taux de 19% concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice





ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,

DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIETE MEMBRE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SA MAISON CLIO BLUE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble)

SIE de La Roche-sur-Yon Cité administrative 10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri

85004 La Roche-sur-Yon Cedex

SIRET Société intégrée : 53224283100016

Exercice ouvert le : 01102022			c	los le :	3009	92023						Néant *	
A - RESULTAT								Bénéfice et réintégration	s		Déficit et déductions		
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe										FB			
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019										FE			
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe										FZ			
Autres régularisations (à détailler)										FH			
TOTAL FK FI								FL					
BENEFICE (2) FK - FL DEFICIT FL - FK							FM			FN			
D. DIVIG PERMODIC VALUE OFFICE					(Cessions d	'immob	oilisations					
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES	Plus-values et réintégrations					Moins-values et déductions					S		
A LONG TERME	Taux	de 19 % (2)	Ta	nux de 15 %	Tau	x de 0 %	Taux de 19 % (2) Taux			ıx de 15	x de 15 % Taux de 0 %		
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5		
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (1)					F6		GC	ì	F7		F8		
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3		
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7		
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19%	GE						GJ						
Total Plus-values (1) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15%			E8						E6				
$ Total \ Plus-values \ (1) \ (G5-G7) \ ou \ moins-values \ (G7-G5) $ $ Taux \ de \ 0\% $					E7						E5		

⁽¹⁾ Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 c et 023 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion

⁽²⁾ Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



(2023)

LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSE D'ETRE MEMBRES DE CE GROUPE

(article 223 A du CGI)

Formulaire obligatoire Article 46 quater 0-ZK annexe III du CGI

Dénomination de la société mère : SA MAISON CLIO BLUE

01102022 30092023 N° SIRET de la société mère : 53224283100016 clos le: Exercice ouvert le :

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale				sse du principal établissement	ler exercice d'entrée dans l'intégration	Taux de détention par la société mère ou société mère non résidente		
			(SI di	fférente de l'adresse du siège)	fiscale (oui/non) (1)	Directe (2)	Indirecte (2	
Siren	532242831							
Forme Juridique	S.A.				NON			
Dénomination	MAISON CLIO BLUE		Adresse					
Adresse	Lieu dit La Tignonnière							
	85430 AUBIGNY - LES	FRANCE						
Siren	321833097							
Forme Juridique	SAS				NON			
Dénomination	CLIO BLUE		Adresse					
Adresse	55 Rue de Turbigo							
	75003 PARIS	FRANCE						
IB - Liste des	sociétés intermédiaires	, de l'entité mère	non réside	nte et des sociétés étrangèr	es au titre de	l'exercice li	quidé	
						Taux de dét	ention par la	

société mère non résidente Identification des sociétés Adresse du principal établissement Statut de (si différente de l'adresse du siège) l'entreprise Directe (2) Indirecte (2) Siren Forme Juridique Dénomination Adresse Adresse Siren Forme Juridique Dénomination Adresse Adresse

II A - Liste des sociétés résidentes qui ont cessé d'être membre du groupe au titre de l'exercice liquidé

	Dénomination des sociétés	Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)					
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse					
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse					

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

	Dénomination des sociétés	Adresse d	u principal établissement	Statut de l'entreprise
Siren Forme Juridique				
Dénomination Adresse		Adresse		
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse		